

JANVIER 2025

**PROJET D'ETABLISSEMENT
MULTI ACCUEIL COLLECTIF
« EAJE L'OASIS PITCHOUN' »**

**50 RUE JEAN RENAUD-DANDICOLLE
33000 BORDEAUX**



SIEGE SOCIAL : 130 Cours de la Somme 33800 BORDEAUX

PLAN

INTRODUCTION

1. LE PROJET D'ACCUEIL	3
1.1 LES PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSEES	3
1.2 DISPOSITIONS PARTICULIERES PRISES POUR L'ACCUEIL D'ENFANT ATTEINT DE HANDICAP OU DE MALADIE CHRONIQUE	3
1.3 LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES	4
1.4 L'OBSERVATION	6
1.5 LE SAVOIR ETRE	7
1.6 LES REUNIONS MISES EN PLACE.....	7
2. LE PROJET EDUCATIF	11
2.1 PROPOSER UN ACCUEIL INDIVIDUALISE DANS UN COLLECTIF.....	11
2.2 REpondre AUX BESOINS DES ENFANTS	18
2.3 LES GROUPES D'ENFANTS	25
2.4 L'EVEIL DU JEUNE ENFANT.....	28
2.5 L'OUVERTURE AU MONDE EXTERIEUR	31
3. LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE	
3.1 A LA CROISEE DES FAMILLES ET DES QUARTIERS DE BORDEAUX CENTRE	32
3.2 ACCUEILLIR LES PARENTS ET ACCOMPAGNER LA PARENTALITE	33
3.3 LA PLACE DES FAMILLES ET LEUR PARTICIPATION A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT ..	36
3.4 MODALITES DE RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS	42
CONCLUSION.....	41

INTRODUCTION

Le projet Pitchoun repose sur la préoccupation permanente de garantir à chaque enfant et à sa famille un accueil de qualité dans le respect de l'individualité de chacun.

La réflexion autour de cet accueil est basée sur plusieurs axes :

- Répondre au mieux aux besoins des familles du centre de Bordeaux.
- Proposer un accueil individualisé dans un collectif.
- Répondre aux besoins fondamentaux des enfants.
- Accompagner et soutenir la parentalité.
- Favoriser le « vivre ensemble ».

Il s'appuie sur les capacités de réflexion, d'évolution et de remise en question des pratiques professionnelles de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

1. LE PROJET D'ACCUEIL

1.1 LES PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSEES

L'établissement est un multi accueil à majorité régulier. En plus des accueils réguliers, nous accueillons des enfants scolarisés en 1^{ère} année de maternelle, pour les mercredis et les vacances scolaires.

Afin d'agir au plus près des demandes des parents, notre objectif consiste à proposer des solutions d'accueil plus souples allant toujours dans le sens du respect des besoins de l'enfant, en tenant compte de son âge et de ses capacités à s'adapter à ce nouvel environnement collectif.

Les horaires d'ouverture de la crèche vont de 8h00 le matin à 19h00 le soir.

La crèche reste ouverte toute l'année sauf durant les périodes de fermeture annuelle : 3 semaines en août + 1 semaine à Noël.

Dans la limite des places disponibles, l'accueil occasionnel peut être proposé sur les différents espaces sauf sur l'espace des bébés pour lesquels nous pensons qu'une irrégularité d'accueil est déconseillée.

Des places peuvent être proposées dans le cadre d'accueil d'urgence, en collaboration avec les services de la Mairie ou du Conseil Départemental.

Plus généralement, la crèche est sensibilisée à l'accueil de toute situation particulière : grossesses multiples, précarité, ...

1.2 DISPOSITIONS PARTICULIERES PRISES POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS ATTEINTS DE HANDICAP OU D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Il existe un protocole d'accueil individualisé (PAI) créé pour chaque enfant porteur d'un handicap, d'une maladie chronique, ou de tout traitement médical de plus de 15 jours. Il est élaboré en collaboration avec le médecin de l'enfant, le médecin de la crèche, la directrice adjointe, puéricultrice de la crèche et la famille.

L'accueil des enfants en difficultés est assuré par nos équipes sensibilisées à la prévention, et qui ont à cœur de ne pas les stigmatiser mais de les accompagner au milieu des autres enfants, dans le respect de leurs différents besoins et de leurs compétences.

Un partenariat avec les instances extérieures (PMI, orthophoniste, pédopsychiatre, C.A.M.P.S, hôpital de jour, psychomotricien, foyer maternel ...) peut se mettre en place si le besoin s'en fait sentir pour soutenir les équipes dans la qualité de leur accompagnement de l'enfant au sein du groupe.

Une réflexion sur l'inclusion d'enfants porteurs de handicap est entamée depuis 2014 en partenariat avec la « cellule handicap » du Conseil Départemental.

La crèche est donc ouverte à toute proposition d'accueil d'enfant porteur de handicap et revendique sa sensibilité à accueillir des enfants « différents ». Un accompagnement particulier est alors mis en place, en lien avec les partenaires extérieurs.

1.3 LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

1.3.1 Présentation de l'équipe

L'équipe se définit comme un groupe de différents professionnels partageant leurs compétences, réunies autour d'un objectif commun centré sur l'enfant.

Ils travaillent dans l'échange, l'écoute, la confiance, la solidarité, le respect mutuel et le respect des règles communes.

Cette notion de dynamique interne se fait grâce au maintien d'un lien entre les différents niveaux d'accueil des enfants. Les équipes communiquent au quotidien au sein des différents espaces afin d'organiser l'exploitation des différents lieux de vie de la crèche.

L'équipe est constituée :

- d'une directrice éducatrice de jeunes enfants et titulaire du CAFERUIS
- d'une directrice adjointe, puéricultrice
- d'une psychologue
- d'un médecin
- d'un psychomotricien
- de deux éducateurs de jeunes enfants (EJE)
- d'auxiliaires de puériculture
- d'assistantes petite enfance (CAP petite enfance)
- d'un agent de service
- d'un cuisinier

La crèche s'appuie aussi sur des professionnels administratifs extérieurs à la structure : un directeur général, une adjointe de direction, un ingénieur sécurité, une secrétaire administrative et comptable, une assistante des ressources humaines.

Notre collaboration implique que l'on s'interroge régulièrement sur les notions de soutien et d'appartenance à une même équipe afin de faciliter la communication.

Dans la mesure du possible, les professionnels accompagnent les enfants de l'espace des bébés jusqu'à l'espace des grands, tout en restant en interaction constante.

Nous veillons en permanence à préserver des échanges de qualité entre les différents membres du personnel pour un meilleur accompagnement des familles et une ambiance de travail agréable pour les professionnels.

1.3.2 Les outils de travail de l'équipe

- Des formations qui visent à améliorer les compétences professionnelles (travail en équipe ; pédagogie dans les moments d'activité ; éveil sensoriel : du bébé au jeune enfant ; communication gestuelle ; gestes et postures ; VAE d'auxiliaire de puériculture ; VAE d'Éducatrice de Jeunes Enfants ...). Un entretien professionnel tous les deux ans permet d'affiner le projet professionnel de chaque salarié.

- Des réunions régulières, afin de garantir un accueil de qualité.

- Une réflexion sur le plan physique (ergonomie) et psychologique afin d'assurer le bien-être des professionnels au travail.

- Une évaluation individuelle annuelle des professionnels en lien avec leurs compétences.

- Des revues spécialisées auxquelles nous sommes abonnés sont mises à disposition du personnel et des ouvrages sur la petite enfance sont disponibles dans la bibliothèque que nous enrichissons chaque année.

- Des réaménagements sont prévus afin d'améliorer l'ergonomie des espaces dans le but d'augmenter le confort des professionnelles (achat de chaises de hauteur adaptée, mise en place de portillons et d'escalier dans les salles de change, ...)

- Des espaces d'échanges inter structures permettent de croiser les regards des professionnels et d'objectiver la qualité d'accompagnement proposée par chacune des structures de l'association.

1.3.3 La qualité des échanges

Des transmissions mutuelles sont nécessaires pour permettre la continuité éducative avec les parents et consolider le lien de confiance dans l'accueil de l'enfant à la crèche

L'accueil du matin ou du soir devient un moment d'observation et d'accompagnement au cours duquel le professionnel prend une place de tiers, qui va faciliter la séparation de l'enfant et du parent accompagnateur.

Ce temps d'échanges doit être considéré comme un temps d'accueil à part entière parce qu'il constitue un moment clé de l'accompagnement quotidien de l'enfant et sa famille. Il est donc pris en compte par la directrice et le parent dans l'établissement des horaires du contrat d'accueil de l'enfant.

Le temps de transmissions du soir est l'occasion d'échanger des informations liées à l'observation de l'enfant au cours de sa journée. Ces informations peuvent provenir des différentes personnes composant l'équipe pluridisciplinaire. Chacune ayant pris soin d'assurer la continuité de l'information entre elles grâce aux différents outils mis à leur disposition (feuilles de jour, cahiers d'informations, fiches d'observations).

1.4 L'OBSERVATION

La démarche d'observation est mise en place dans notre structure d'accueil tant elle est considérée comme faisant partie intégrante de la démarche d'accueil.

L'observation permet une mise à distance de ses propres affects, de la prise de conscience d'une posture professionnelle et la garantie d'un regard neutre, objectif et bienveillant porté à l'enfant, sans interprétation.

Chacun observe en fonction de ses compétences et de ses propres objectifs. Tout le monde est concerné. Les thèmes d'observation sont fixés, en vue d'une réunion à venir, les enfants dont on va parler sont, le plus souvent, déterminés à l'avance, ainsi que ceux que l'on va particulièrement observer. La mise en commun des informations recueillies se fait lors de la réunion de synthèse.

Une formation à l'outil observation sera proposée chaque année dans le plan de formation annuel de l'association aux professionnels de l'établissement.

1.4.1 Dans quel but observe-t-on ?

- L'attitude observante :

C'est en prenant le temps d'observer avant d'intervenir, dans les interactions entre les enfants, que l'on permet à l'enfant d'apprendre dans son processus de socialisation à trouver sa propre solution de façon autonome, comme nous l'avons vu lors d'une journée pédagogique inspirée de la pratique à Loczy.

- L'observation « projet » :

L'observation nous sert de base lors de nos réunions de synthèse où la mise en commun de nos différents regards fait la richesse d'une équipe pluridisciplinaire. Elle est un outil de prévention important (observation de troubles du comportement par exemple, repérage de difficultés d'un enfant)

Dans ce cas-là, le partage de ces observations a permis de mettre un sens ou de réactiver une fonction psychique « contenante » de l'équipe qui était peut-être insuffisante à ce moment-là. Elle donne une plus grande perception, une meilleure connaissance de l'enfant et nous sert de base d'échanges avec les parents.

1.4.2 Qu'est-ce qu'observer et comment observe-t-on ?

Observer c'est d'abord prendre le temps dans l'intérêt de l'enfant et recueillir des faits. Observer, c'est aussi faire des liens, ce n'est pas seulement une description. Il s'agit plus d'une attitude « observante », c'est-à-dire d'une « attention active » portée à l'enfant. C'est un recueil d'informations objectives, dans un contexte précis, pendant

un temps donné, à un moment précis : ce qu'il fait, ce qu'il semble aimer ou ne pas aimer, ce qui lui est facile ou difficile, etc...

Développer la fonction « observante » permet d'agir auprès de l'enfant, de rechercher l'ajustement de l'environnement et des interactions, et nécessite une distance et une certaine objectivité. Il y a une finalité : obtenir le plus d'informations concrètes et neutres sur l'enfant, grâce à cette distance affective.

1.5 LE SAVOIR-ETRE

Il est rappelé les qualités pré requises qui permettent à un professionnel de maintenir une attitude juste et adaptée vis-à-vis de l'enfant, de son parent, de chaque collègue :

- La communication : parler calmement, clairement, de façon positive. Une communication de qualité est une attitude volontairement assertive qui a pour but de préserver une relation de qualité et d'éviter le conflit. Elle repose sur une ouverture à l'autre par le sourire entre-autre.
- La cohérence, le discours commun de l'équipe.
- L'entraide, la solidarité.
- L'écoute centrée sur l'autre, la bienveillance.
- Le respect, l'acceptation de la différence.
- L'acceptation des remarques qui sont faites dans un souci de remise en question pour progresser professionnellement en équipe.
- La distance juste. Elle permet aux professionnels de rester dans une posture maternante et non maternelle (réservée aux parents) vis-à-vis des enfants.
- La bienveillance. C'est la disposition affective d'une volonté qui vise le bien et le bonheur d'autrui. Une attitude bienveillante se définit par l'intention de préserver le bien-être de l'autre, c'est une posture volontairement positive

1.6 LES REUNIONS MISES EN PLACE

Elles peuvent paraître nombreuses. Elles sont, en fait, bien réparties dans le temps, de façon à enrichir la pratique professionnelle au quotidien

Ces temps permettent de prendre le recul indispensable à notre travail pour préserver la qualité de l'accueil des enfants et de leurs parents.

1.6.1 Les réunions Médico-Psycho-Pédagogiques (équipe MPP)

Ces réunions hebdomadaires rassemblent la directrice, la directrice adjointe, les éducateurs de jeunes enfants, la psychologue, le psychomotricien et parfois le médecin.

Elles permettent de faire remonter de l'information sur les problématiques de chaque espace et également de faire redescendre de l'information sur des choix associatifs par exemple.

C'est une instance de réflexion où les projets sont discutés et mis en place.

1.6.2 Les réunions d'éducateurs de jeunes enfants (EJE)

Les éducateurs de jeunes enfants sont au nombre de **2** dans la structure. Il est donc indispensable d'institutionnaliser une réunion hebdomadaire destinée à la coordination de leurs actions.

Cette réunion a lieu le mardi ou le jeudi, permettant à l'ensemble des EJE d'y participer. Les objectifs étant de permettre aux éducateurs d'avoir un espace d'échanges commun pour :

- organiser la répartition des tâches liées aux commandes de matériel éducatif et pédagogique, la préparation des événements, les interventions ou sorties ;
- coordonner les projets communs aux espaces ;
- participer à la cohérence d'accompagnement des différents espaces ;
- partager leurs techniques éducatives.

1.6.3 Les réunions de synthèse

Animées par la directrice et la directrice adjointe, puéricultrice, en présence de la psychologue et de l'équipe d'un espace, elles sont hebdomadaires.

Ce sont des réunions centrées sur l'enfant et sa famille. L'équipe éducative fait le point régulièrement sur chaque enfant accueilli, dans le but de s'adapter au mieux à ses besoins en accord avec le projet parental. C'est l'occasion aussi de réfléchir sur une éventuelle rencontre avec les parents. C'est une mise en commun des observations de l'enfant et d'informations sur la famille, sur nos observations de l'enfant, de questions soulevées par les unes ou les autres, avec la psychologue qui peut ouvrir ou orienter notre réflexion.

A la suite de ces réflexions, de nouvelles actions peuvent éventuellement être mises en place pour l'enfant et une rencontre éventuelle avec la psychologue, la directrice adjointe, un éducateur ou la directrice peut être proposée aux parents.

1.6.4 Les réunions d'organisation

Ce sont des réunions animées par l'éducateur de jeunes enfants référent de l'espace, en présence de la directrice adjointe, à destination de l'équipe de professionnels concernée. Elles ont lieu une fois tous les 1 à 2 mois environ pour chacune des équipes. C'est un temps de réflexion sur l'organisation d'une journée, l'aménagement de l'espace, les projets des équipes tout au long de l'année, la préparation des sorties, les idées d'ateliers à mettre en place...

1.6.5 Les réunions d'analyse des pratiques professionnelles

Elles sont animées par une psychologue faisant partie de l'équipe de la crèche mais n'étant pas affectée à l'encadrement des enfants. Cette professionnelle fait le lien entre les situations vécues et les éléments théoriques que sa formation lui permet d'apporter à l'équipe accueillante. Pour l'ensemble des professionnels qui y participent, l'objectif est de leur permettre d'échanger et de réfléchir ensemble sur leurs pratiques professionnelles, à partir de questions spontanées ou d'un sujet particulier, sous le sceau de la confidentialité. Animées par une personne connue et

de confiance, ces réunions se révèlent être un véritable lieu d'échanges et de ressourcement pour les professionnelles qui en bénéficient depuis de nombreuses années à Pitchoun'.

Elles s'adressent à l'ensemble du personnel de chaque espace. Elles ont lieu quatre fois par an et par équipe pendant une durée d'une heure et demie chacune soit 6h/an/professionnel.

A terme, nous réfléchissons à l'intervention conjointe d'une autre psychologue de l'association pour animer ces réunions.

1.6.6 Les réunions d'équipe trimestrielles

Elles ont lieu tous les trois mois, le soir afin que l'ensemble du personnel de la crèche puisse y participer.

Ces réunions sont plus centrées sur l'équipe pluridisciplinaire et ses pratiques. C'est l'occasion ici de réfléchir sur la place de chacun, vis-à-vis de l'enfant et l'attitude la plus juste à tenir sur le plan professionnel, et sur les projets à mettre en place à moyen terme.

Un débat est organisé. Il prend appui sur un sujet issu du projet pédagogique. Cela permet de faire évoluer les pratiques et de les harmoniser.

C'est l'occasion de transmettre les mêmes informations à l'ensemble de l'équipe et de pouvoir en discuter tous ensemble. Ce temps de rencontre participe à la cohésion de l'équipe. En cours d'année, c'est aussi un temps de bilan, d'évaluation sur les moyens mis en œuvre et la nécessité ou non de se réajuster par rapport au projet pédagogique.

Il y est aussi important de consacrer un temps d'échanges autour des formations réalisées dans le courant de l'année par les professionnelles.

1.6.7 Les 3 réunions pédagogiques annuelles

Ce sont des moments importants de la vie de la crèche, repérés par chacun des membres de l'équipe pour réajuster collectivement ses pratiques professionnelles dans le respect du projet d'établissement. Les thèmes abordés font souvent écho à l'année écoulée, aux observations faites par l'équipe MPP, aux souhaits formulés par les professionnels de développer une problématique particulière ou des techniques éducatives. Toute l'équipe est présente et la crèche est fermée ces jours-là.

Deux des ces journées pédagogiques sont dédiées aux professionnels de l'Oasis, la 3^{ème} est une journée associative.

Les 2 journées dédiées à la crèche sont organisées par l'équipe MPP : les éducateurs de jeunes enfants, psychologue, la directrice adjointe et la directrice.

Le travail en petits groupes y est privilégié pour favoriser la participation de chacun et la prise de recul. C'est un temps qui permet de recadrer la réflexion individuelle pour arriver ensuite à une mise en commun ainsi qu'à l'harmonisation des pratiques. Nous évaluons notre travail (individuel et de groupe) en vue de progresser et d'améliorer nos propres outils pour mieux accueillir l'enfant et sa famille.

C'est aussi une occasion de communiquer entre nous de façon spontanée et créative et d'échanger des points de vue différents afin d'améliorer notre cohésion d'équipe et de créer ou resserrer des liens autour d'objectifs communs redéfinis ensemble.

Il est fondamental de réfléchir régulièrement individuellement et en équipe sur notre savoir-faire professionnel pour ne pas oublier de respecter toujours les besoins de l'enfant.

En 2024, les journées pédagogiques ont eu lieu :

- En journée, une journée associative a permis aux professionnels de l'association de découvrir les projets d'une structure qu'ils ont pu visiter et l'après-midi a été consacrée au partage des valeurs associatives autour d'un « jeu collaboratif » dans le centre ville de Bordeaux.
- En aout, les professionnels ont été sensibilisés aux gestes et postures à adopter en crèche pour éviter les maux posturaux. L'après-midi, les professionnels ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un formateur psychomotricien pour aménager les espaces et percevoir son impact sur l'accueil de l'enfant
- En novembre : les professionnels ont été formés pendant la matinée aux gestes d'urgence et de premiers secours par la puéricultrice et deux auxiliaires de puériculture de la crèche puis les éducateurs de jeunes enfants ont organisé des temps de réflexion et de partage autour du jeu pour en comprendre l'importance sur le développement de l'enfant. Ensuite, un grand inventaire a permis aux professionnels de mieux adapter les propositions éducatives faites aux enfants et ainsi mieux répartir les jeux et jouets de la structure. Des petits ateliers ont été créés en vue de développer une sorte de ludothèque à la crèche.

Les sujets abordés sont choisis par la majorité des professionnels ou orientés par la direction au regard du besoin collectif.

En 2025, nous aborderons deux thèmes :

- les troubles de l'oralité en avril
- les gestes associés à la parole en novembre.

1.6.8 Les formations

Tout au long de l'année, les professionnels participent à des formations. Chaque année, trois formations dispensées notamment par l'ACEPP sont proposées par l'association Pitchoun' en transversalité avec ses 5 établissements. Elles peuvent différer d'années en années mais elles portent toujours sur 3 principaux thèmes :

- L'enfant et son développement
- Le parent et son accompagnement
- Le professionnel de la petite enfance

Celles-ci ont pour objectif d'engager une réflexion sur les missions principales du professionnel de la petite enfance et de donner des outils de travail à l'ensemble des personnels.

D'autres formations plus spécifiques destinés aux agents de services, cuisiniers, référents en matière de sécurité sont dispensées chaque année aux salariés.

Enfin, chaque professionnel a la possibilité de demander de participer à une formation individuelle, dispensée par un organisme de formation agréé, dès lors qu'elle est cohérente avec son métier et le projet de la structure.

Le programme de formation annuel fait en sorte que chaque professionnel soit suffisamment actif dans sa professionnalisation au cours de sa carrière. Il est parfois conseillé ou orienté vers un thème qui correspond à ses objectifs professionnels par la directrice de la structure.

2. LE PROJET EDUCATIF

Notre projet éducatif repose sur des grands principes et valeurs que nous pouvons retrouver dans la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant (cf. annexe). Celui-ci reprend les grandes idées éducatives que nous voulons transmettre ainsi que les moyens que nous mettons en place pour y parvenir.

Ceci nous amène donc en permanence à réfléchir tant sur l'aménagement des différents espaces et de l'utilisation du matériel que sur l'ajustement des moyens humains : outils de travail destinés à faciliter le suivi individualisé des enfants (cahiers de transmissions, feuilles de jour, observations...), organisation rigoureuse qui garantit un accueil de qualité pour tous, matériel pédagogique varié et adapté à chaque tranche d'âge.

2.1 PROPOSER UN ACCUEIL INDIVIDUALISE DANS UN COLLECTIF

Notre objectif consiste à accueillir chaque enfant dans le respect de sa singularité, son expression unique, sans notion de performance. Pour que l'enfant puisse grandir en toute sécurité et en toute confiance, il est important de l'accueillir lui et ses parents, de façon bienveillante, de l'accompagner au sein du groupe dans son individualité tout en respectant le projet éducatif parental.

Cela implique :

- la proposition d'une période « de familiarisation » pour l'enfant et ses parents pour faciliter leur séparation.
- le respect du rythme de chaque enfant, favoriser son expression et son autonomie.
- la disponibilité des professionnels à l'égard de chaque enfant : l'écouter, l'observer, l'accompagner dans ses initiatives, le valoriser, contenir ses émotions et l'accompagner à les vivre, en lui proposant des supports d'éveil adaptés.
- l'organisation en petits groupes. La diminution de la taille du grand groupe permet à chaque enfant de bénéficier d'un accompagnement plus sécurisant et plus contenant. Il peut ainsi s'exprimer plus facilement, l'adulte étant plus disponible pour lui. Cela lui procure également davantage de repères pour trouver sa place au sein du collectif.

2.1.1 Accompagner pour permettre à l'enfant de se familiariser avec son nouvel environnement

Suite au rendez-vous d'inscription que la famille aura effectué avec la directrice ou la directrice adjointe de la crèche, il est prévu, pour chaque famille, une période de

familiarisation. Cet accueil progressif va permettre à l'enfant et à ses parents, de se séparer et d'intégrer petit à petit l'espace de vie, de rencontrer les accueillants, de faire connaissance avec le milieu de la collectivité.

Pendant ces premiers jours à la crèche, l'enfant et son parent seront accueillis ensemble par un-e même professionnel-le. Afin de pallier aux absences de cette personne référente et pour offrir le maximum de repères à l'enfant et sa famille, nous mettons en place un système de binôme de référence, appelé aussi co-référence. Un deuxième professionnel prend alors le relais en cas d'absence du premier.

C'est l'opportunité pour un enfant de savoir que dans ce nouveau lieu, un adulte est disponible pour l'aider à vivre ses émotions et pour les contenir. Le lieu, choisi et aménagé en amont par l'équipe, constituera un premier repère important pour l'enfant. Cette période permet à l'enfant de s'imprégner de ce nouvel environnement en présence de ses parents avant de s'y retrouver en leur absence.

Pendant 1 à 2 semaines (pour les plus petits), ce professionnel se rendra disponible pour cette famille afin de connaître le projet des parents et d'accueillir au mieux l'enfant. Pour cela, il-elle va discuter avec les parents, les écouter parler de leur enfant, de ses rythmes, de ses habitudes. Il-elle sera également attentif-ve à ce que montre l'enfant, en l'observant dans ce nouvel univers qu'est la collectivité.

Le premier jour de la familiarisation, il n'y a pas de séparation. Celle-ci intervient à partir du 2^{ème} jour en fonction du besoin de l'enfant et son parent, en fonction du temps imparti pour cette période de familiarisation et de la capacité de l'enfant à se séparer. Ensuite, les moments passés à la crèche sans le parent vont s'allonger progressivement pendant la semaine, en intégrant au fur et à mesure les différents temps de la journée : jeu, goûter, repas, sieste.

Cette arrivée progressive est nécessaire à la fois pour l'enfant, pour ses parents afin de leur permettre de se séparer en douceur et pour l'équipe, afin de favoriser la création du lien de confiance nécessaire pour la suite.

L'enfant, qu'il entre en collectivité à 3 mois, 12 mois ou 24 mois, découvre de nouveaux lieux, rencontre de nouvelles personnes qui lui sont étrangères. Les voix, les sons, les bruits, les odeurs, les mouvements sont différents de la maison, et l'enfant est sensible à l'univers qui l'entoure. Il a besoin d'être rassuré, accompagné dans ce nouvel environnement. L'accueillant-e est là pour lui expliquer ce qu'il va faire à la crèche, lui donner des repères sécurisants, afin qu'il se familiarise petit à petit à ce nouveau monde.

Cette progression donne le temps nécessaire à l'enfant pour intégrer, accepter, comprendre, qu'il peut être en sécurité en l'absence de ses parents. Et c'est cette sécurité interne qui va lui permettre de se séparer et de profiter de ses journées à la crèche. Lorsqu'il sera suffisamment à l'aise avec le professionnel qui l'a accueilli, il saura se familiariser avec les autres professionnels et avec les enfants.

Ces moments d'échanges, la transmission d'informations, l'écoute et la compréhension du professionnel vont aider le parent à se séparer, à confier son enfant, à laisser un autre adulte prendre soin de lui. La posture du professionnel est rassurante, sécurisante et attentive à ce qu'est en train de vivre la famille au moment de l'accueil. Soutenu par la confiance de ses parents, l'enfant pourra s'ouvrir et exercer ses compétences dans ce nouvel environnement.

Pour le professionnel, puis pour l'équipe qui accueille un nouvel enfant, ce temps est primordial pour faire connaissance avec lui, tisser progressivement un lien de confiance afin de l'accueillir au mieux, de répondre à ses besoins, de suivre au plus près le projet de ses parents.

Chaque nouvelle arrivée d'enfant est un moment particulier pour l'équipe. Une préparation en amont est donc essentielle pour tous afin de garantir la qualité de cette première rencontre.

2.1.2 L'accueil et les retrouvailles

L'accueil du matin est un temps fort dans la journée de l'enfant, et les professionnels veillent à accorder un temps particulier pour chaque famille. C'est le moment pour les parents de nous donner les informations concernant leur enfant qui sont alors notées sur une feuille de transmission.

Elles nous sont essentielles pour lui offrir un accompagnement qui soit au plus près de ses besoins.

Parfois la séparation peut être difficile pour l'enfant. Les accueillantes sont là pour l'aider à dire au revoir à son parent, le rassurer, l'accompagner vers le jeu et lui proposer son objet de réassurance ou doudou. Les professionnels ont également pour mission d'accompagner le parent dans cette transition. Parfois, il est nécessaire d'accompagner ce temps avec des mots, de rassurer un parent qui culpabilise de laisser son enfant, d'inviter les parents à dire au revoir à leur enfant, à leur parler...

Au sein des espaces, un présencier peut être mis à disposition des familles permet à l'enfant et son parent de symboliser l'arrivée et le départ de la crèche. La crèche et la maison sont illustrées ainsi que les différentes pièces de chaque lieu. Ainsi le parent et son enfant choisissent de déplacer la photo de l'enfant vers un lieu qui lui fait envie pour se projeter dans un moment de jeu dans la journée.

Chaque soir c'est au tour de l'équipe de raconter aux parents la journée de leur enfant, en détaillant plus particulièrement les temps de jeux, de rencontres avec les autres enfants ou des moments anecdotiques de la journée.

Ce moment de transmissions est aussi un espace de relais qui laisse le temps à l'enfant de se séparer et de passer d'un environnement à un autre, le matin et le soir.

Pour qu'il se passe dans les meilleures conditions, le parent est invité à entrer dans l'espace de l'enfant et à s'installer près de lui et à sa hauteur. Les accueillants seront également positionnés au sol au plus près des enfants, afin de poursuivre l'accompagnement des autres enfants et ainsi rester disponibles pour eux. Nous considérons que la transition crèche/maison est facilitée par un accueil et des retrouvailles sereins et adaptés. Le parent peut alors accompagner son enfant à se séparer de lui le matin et le soir, à quitter la crèche, les copains et les accueillants pour rentrer à la maison. Lorsqu'il y a déjà plusieurs parents présents dans l'espace, nous invitons les parents à patienter dans l'entrée pour qu'à leur tour, ils puissent accompagner leur enfant à leurs retrouvailles. Les portes des espaces sont vitrées, cela permet aux familles d'anticiper et de juger si leur présence ne gênera pas les transmissions en cours.

Lorsque le parent est pressé et n'a pas le temps de se poser dans l'espace, nous l'incitons à le verbaliser auprès de l'enfant et de l'accueillant afin que cela soit mieux compris.

2.1.3 Le respect du développement de l'enfant

La réflexion d'équipe autour de l'accueil de l'enfant, nourrie par les apports d'Emmi Pikler (Loczy) entre-autre, et plus récemment par la neuroscience, oriente notre démarche professionnelle vers les critères suivants :

- une observation et une écoute attentives afin de favoriser son autonomie, l'éveil de ses capacités sensorielles et motrices à travers des activités et un aménagement de l'espace adaptés à son âge. Celles-ci sont retranscrites dans un dossier utilisé lors des réunions de synthèse-enfants.
- une liberté de mouvements et de choix d'activités.
- un développement de ses compétences d'autonomie et d'indépendance : se mettre à sa hauteur et éviter de faire à sa place, en favorisant plutôt une relation attentive, chaleureuse et valorisante. L'adulte intervient le moins possible dans les interactions entre les enfants. Garder une position d'adulte « phare » qui le guidera.
- un accompagnement dans ses découvertes, ses émotions, son vécu, par une parole bienveillante qui l'aidera à se construire et à mettre du sens ou par une attitude contenant, un geste, des bras qui l'entourent...

C'est dans ce sens que l'on veillera à respecter le besoin de chaque enfant à se retrouver parfois en retrait du groupe, plongé dans une activité ou face à sa rêverie, pour évaluer sa capacité à être seul ou sa compétence à trouver la ressource en lui pour s'ouvrir au jeu et à la découverte.

Tout au long de l'année on lui propose de découvrir de nouveaux espaces, avec de nouveaux jeux et de nouveaux enfants, toujours accompagné d'un adulte.

2.1.4 Une relation de qualité avec chaque enfant

Le regard bienveillant et attentif, le sourire de l'adulte, augmentent la sécurité interne de l'enfant et encourage son besoin de s'ouvrir au monde et de l'explorer. Ce regard s'accompagne d'une communication qualitative : des mots simples et clairs, des phrases courtes, des explications si nécessaire, une voix posée et douce, pour aider l'enfant à comprendre la demande de l'adulte.

La qualité de la relation avec l'enfant se situe d'abord dans l'intention que l'adulte y met, de la justesse de ton, des mots choisis, et aussi dans le regard, l'attitude calme et les gestes posés qui l'accompagnent.

Cette interaction permet de bien appréhender les besoins de l'enfant, de mieux comprendre les émotions qu'il exprime. L'enfant a besoin d'avoir près de lui un adulte qui reconnaît et accepte l'expression de sa peur, sa colère, sa tristesse aussi bien que sa joie et l'aide ainsi à contenir ses émotions.

Les équipes ont la volonté de proposer un fonctionnement réfléchi, en prenant appui sur le projet d'établissement, dans le respect des différences et des compétences de chacune. Pour cela, il est important d'instaurer des échanges, de travailler en concertation, de s'appuyer sur la vigilance de chaque membre, à travers le regard,

l'écoute, la disponibilité vis-à-vis de chaque enfant : ne pas « vivre à côté, mais vivre ensemble ».

2.1.5 L'égalité entre les garçons et les filles

Le décret du 30 août 2021¹ et la charte nationale d'accueil du jeune enfant (cf annexe) missionnent les EAJE pour favoriser l'égalité garçons/filles. Même si cette culture nous paraît naturelle et évidente au sein de la structure, nous pensons qu'il est primordial de l'exprimer sur notre projet d'établissement et de l'évaluer régulièrement.

En effet, le résultat du rapport 2023 du Haut Conseil sur le sexisme² nous alerte sur l'augmentation du sexisme en France notamment sur les jeunes adultes entre 25 et 34 ans. Les professionnels de la petite enfance étant les premiers acteurs sociaux du développement de l'enfant, nous avons à cœur de lutter contre la stéréotypie dès le plus jeune âge.

Nous souhaitons donc éviter de prêter à un enfant des attributs, des caractéristiques ou des rôles uniquement en raison de son sexe biologique. De cette façon, nous n'enfermons pas les garçons et les filles dans des rôles genrés et favorisons la prise en compte de cette notion dans leur vie future d'adulte.

Au quotidien, il s'agit d'éviter d'attribuer des qualificatifs physiques uniquement aux petites filles : Si par exemple nous disons à une petite fille, fière du vêtement qu'elle porte, qu'elle a une jolie robe, nous ferons attention à dire au petit garçon d'à côté qu'il a aussi un joli pantalon ou un joli pull.

De la même manière, un petit garçon qui nous interrogerait sur sa force et son courage, nous verrait féliciter sa camarade d'à côté d'être aussi forte et courageuse.

A la crèche, il n'existe pas de jeux féminins et de jeux masculins, nous favorisons l'aménagement d'espaces neutres, favorisant avant tout l'imagination. Nous faisons également attention aux messages que certains livres peuvent véhiculer. Si certaines inégalités apparaissent, nous les déconstruisons en échangeant avec les enfants.

L'accompagnement des familles a également beaucoup d'importance car il peut être facile d'attribuer telle ou telle tâche au papa ou à la maman. Nous faisons donc attention à rester neutres dans nos sollicitations lorsque nous avons besoin par exemple d'une fourniture, d'une information ou d'un document.

L'enjeu est de déconstruire les stéréotypes dans lesquels nous sommes parfois enfermés inconsciemment en tant que professionnels, par l'éducation que nous avons reçue et par la société dans laquelle nous avons grandi. Il s'agit alors de s'interroger régulièrement sur notre accompagnement grâce aux observations croisées de l'équipe. Nous réalisons donc une introspection personnelle afin de veiller à ce que, s'ils existent, nos stéréotypes ne soient transmis ni aux enfants ni aux familles.

¹ Art. R. 2324-29 du d Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants

² <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/travaux-du-hce/article/rapport-2023-sur-l-etat-du-sexisme-en-france-le-sexisme-perdure-et-ses>

2.1.6 La communication positive

Elle rassure l'enfant, favorise la confiance en soi au cours de ses expérimentations quotidiennes.

Les neurosciences nous enseignent que le cerveau n'intègre pas la négation, il est donc plus efficace de communiquer de façon simple et positive avec l'enfant. En phase d'apprentissage de la socialisation, il comprend alors mieux les messages de l'adulte.

On constate d'ailleurs que ce type de message est associé à un état plus calme chez l'adulte que les messages négatifs.

Tout en se mettant à la hauteur de l'enfant, les accueillantes s'efforcent d'utiliser la « verbalisation positive », qui vise à formuler - dans la mesure du possible - des phrases sous une forme positive ; par exemple, au lieu de dire « ne crie pas », on lui propose « parle plus doucement ».

Un autre axe de cette communication positive consiste à proposer à l'enfant une alternative plus adaptée dont il n'a pas spontanément conscience et de l'orienter vers le comportement attendu.

Au lieu de dire « descends de la table », on lui suggère : « si tu as besoin d'escalader, tu peux aller jouer dans l'espace moteur ».

Lorsque l'enfant se met en danger, on choisit alors plutôt de lui dire : « Je préfère que tu descendes car j'ai peur que tu te fasses mal » au lieu de : « Descends, tu vas tomber ! ».

2.1.7 La communication gestuelle associée à la parole

Cette communication gestuelle est un support d'expression par l'utilisation de signes correspondant à des actions, des émotions, des objets, des animaux...

Ces gestes accompagnent-la parole, ils ne la remplacent pas.

Elle s'inscrit dans une posture professionnelle basée sur l'écoute et l'observation de l'expression de l'enfant. Repérer les signes de l'enfant nécessite un regard posé sur lui, une observation attentive et une reformulation de la part de l'adulte. Cela nous amène à « prendre le temps », et à créer une proximité valorisante.

Ainsi, en favorisant l'échange et surtout la compréhension entre enfant et adulte, cette démarche contribue au mieux-être de l'enfant.

Grâce aux capacités d'imitation du tout petit et à sa maîtrise première de la gestuelle avant le langage, celui-ci va pouvoir exprimer des besoins ou émotions de base. Cette communication gestuelle ne perturbe pas l'acquisition du langage.

Au contraire cela va par la suite le soutenir dans son apprentissage : l'adulte, comprenant, grâce au signe associé, ce que veut dire l'enfant par ses mots déformés, pourra reprendre la prononciation avec lui. Cela évitera certaines frustrations dues au sentiment d'incompréhension de l'enfant, et favorisera sa confiance en lui.

Ces gestes illustrent des actions ou émotions de la journée ainsi que des comptines ou « balades gestuelles ». Ils complètent une gestuelle inscrite dans notre culture (chut, au revoir, dodo et autres gestes associés aux chansonnettes traditionnelles).



Dès l'espace des bébés, les adultes « signent » régulièrement des paroles adressées aux enfants (changer la couche, jouer, manger, ...).

A l'âge des petits, le vocabulaire gestuel se développe, les enfants peuvent exprimer des émotions ou encore accompagner des chansons. Ils sont entre le langage oral et le geste.

Chez les grands les signes disparaissent progressivement au profit de la parole, soutenue par l'adulte. Mais on les retrouve encore dans les comptines qui accompagnent la chanson lors d'un temps de rassemblement du groupe avant le repas ou la chanson du bonjour en arrivant le matin.

Bien sûr, l'acquisition de cette communication gestuelle n'est en aucun cas obligatoire pour les enfants (ni pour les parents). Elle se fait par imitation dans le quotidien, et lors des comptines et autres jeux chantés. Au quotidien, les parents peuvent demander aux professionnels de leur transmettre les différents gestes utilisés à la crèche avec leur enfant afin de poursuivre cette communication à la maison. Différents affichages à la crèche permettent également de les illustrer et des supports écrits leurs sont proposés.

En 2025, afin de préserver ce projet et cet accompagnement, nous formerons l'ensemble des professionnels à cette pratique. Aujourd'hui, l'équipe ayant changé, tous les professionnels ne maîtrisent et n'utilisent pas cette pratique.

2.1.8 L'organisation en petits groupes

L'accueil de l'enfant est organisé en petits groupes tout au long de la journée : c'est une priorité évidente qui oriente l'organisation pour tous les professionnels dès le matin. Cela permet de garantir une qualité d'accompagnement plus individualisé à l'enfant et un environnement plus calme.

Ainsi, le matin et le soir, des groupes de 4 à 6 enfants accompagnés d'un adulte, partent pour un temps de jeux dans les différentes salles d'activités.

L'adulte qui accompagne le petit groupe est alors plus disponible, plus attentif, son observation est plus fine. L'ambiance est plus sereine et les enfants peuvent se sentir plus rassurés. En petit groupe il est aussi plus facile d'aller vers l'autre et de s'exprimer. Enfants et adultes se rencontrent, discutent, et les échanges sont encore plus riches.

Nous avons fait le choix de privilégier la continuité et la stabilité. Ainsi, les professionnelles accompagnent le même groupe depuis l'atelier du matin jusqu'au coucher à la sieste.

Le petit groupe permet également de proposer toute une variété d'activités chaque jour, et de mettre en place des ateliers plus spécifiques comme la peinture, la semoule, etc... qui ne seraient pas réalisables en grand groupe.

Enfin, le niveau sonore de la crèche s'en trouve amélioré.

Au sein de la crèche, les professionnels vont pouvoir favoriser la transversalité en accompagnant les enfants dans un autre espace à la rencontre d'enfants d'âges différents. L'objectif étant de permettre aux enfants de circuler d'un petit groupe à un autre librement, à la rencontre de jeux, ateliers et activités différents dans des lieux variés.

Ainsi, toutes les pièces de la crèche sont optimisées : salles de sieste, couloirs, salle à manger, espaces de vie...

L'organisation de l'espace et de la journée permet ainsi à chaque enfant de bénéficier d'un temps d'accompagnement en petit groupe peu importe son heure d'arrivée.

2.1.9 Proposer des repères aux enfants

- Des repères dans le temps

L'enchaînement ritualisé des différents moments de la journée est presque acquis par l'enfant de deux ans.

A cet âge, l'enfant est prêt à investir d'autres lieux. Différents outils introduits par l'équipe (ex : les temps de regroupement que sont les temps de lecture, avant de partir en ateliers, le lavage des mains avant le repas, les temps de chants et comptines avant le repas...) aident l'enfant à se situer dans le temps (le matin, l'après-midi, la journée, la semaine). L'enfant peut ainsi les mémoriser au fil du temps, anticiper et être ainsi rassuré.

- Des repères dans l'espace

L'enfant de 2 à 3 ans va affiner ses compétences relationnelles en particulier avec la maîtrise du langage. Les espaces de découverte sont encore plus diversifiés avec les différentes sorties proposées

L'aménagement de l'espace peut évoluer au cours de l'année pour répondre aux besoins des enfants. Toute modification de cet aménagement résulte des observations des professionnels et d'une décision d'équipe.

- Des repères humains

A cet âge-là, l'enfant prend une certaine distance par rapport à l'adulte qui reste un repère important et gagne en autonomie. Il établit des relations sociales avec les camarades de son âge. Des groupes se forment spontanément au gré de leurs jeux tout au long de la journée en fonction de la maturité de l'enfant et des affinités.

- Assimiler des règles de vie collective

L'adulte est là pour l'y sensibiliser en groupe ou individuellement. En fin d'année, il sera capable d'attendre, de choisir, de terminer une action entreprise, d'utiliser le langage. Il aura déjà intégré certaines règles sociales qu'il va devoir utiliser à l'école. Fort du langage qu'il maîtrise, il devient capable de communiquer avec l'adulte et ses pairs, d'exprimer ses besoins et de répéter les règles à ses camarades.

2.1.10 L'enfant et le cadre, les règles.

L'enfant est en apprentissage de socialisation, il va apprendre à tenir compte de l'autre et à respecter des règles communes.

Tout enfant a besoin de limites et d'un environnement sécurisant garanti par l'adulte pour se construire.

Le jeune enfant est parfois en proie à des émotions qu'il ne contient pas encore, du fait de son immaturité. L'enfant va prendre conscience petit à petit des limites à respecter (celles de l'autre et celle d'un espace) et se les approprier progressivement. C'est le début de la socialisation et de l'inhibition des pulsions, ce qui peut être source de frustration.

L'enfant apprend à gérer la frustration et gagne en indépendance affective et en autonomie en partie grâce à l'apparition du langage.

Les règles de vie doivent être logiques, justifiées, claires et exprimées aux enfants sans ambiguïté. La parole de l'adulte a besoin d'être soutenue par une équipe cohérente et soudée autour des mêmes valeurs sociales.

La présence attentive et compréhensive de l'adulte et les mots qui l'accompagnent, sont là pour aider l'enfant à exprimer sa demande, sa différence, son désaccord si besoin. L'intervention bienveillante de l'adulte permet à chacun d'apprendre à respecter les autres de façon sécurisante. La punition et l'isolement de l'enfant sont proscrites à la crèche.

2.2 REPONDRE AUX BESOINS DE L'ENFANT

Afin de personnaliser au mieux l'accompagnement des enfants, nous avons mis en place un classeur dans lequel chaque enfant possède un dossier comportant les informations le concernant : fiche d'adaptation, fiche d'informations (contrat, contacts, autorisations,...) observations croisées : psychologue, éducateurs, accueillantes, psychomotricien... Cet outil de travail, exclusivement réservé aux professionnels accueillant l'enfant, permet de suivre et d'évaluer les projets mis en place pour répondre aux besoins de chaque enfant accueilli.

2.2.1 L'enfant et l'alimentation

Les repas sont réalisés sur place par notre cuisinier.

Les menus, qu'il élabore avec la puéricultrice directrice adjointe, sont équilibrés et variés et sont affichés à l'entrée de la crèche.

Régulièrement, le cuisinier fait découvrir aux enfants les saveurs du monde, notamment surtout à l'occasion des journées à thèmes.

Par ailleurs, un effort particulier est mené sur la qualité des repas : nous nous efforçons de proposer le maximum de produits issus de l'agriculture biologique ou raisonnée et d'acheter notre pain chez le boulanger du coin. Le cuisinier réalise un gâteau par semaine pour le goûter des enfants. Parfois, le gâteau de la semaine est réalisé par les enfants autour d'un atelier cuisine, en présence de Christophe, notre cuisinier.

Dans la continuité de ce qui est fait à la maison, il est proposé à l'enfant, un repas adapté à son âge, à ses besoins ainsi qu'à sa maturité. Nous respectons les goûts et les besoins des enfants en proposant des aliments mixés ou en morceaux, en fonction de leur développement.

L'ensemble du repas (entrée, plat, dessert) est servi dans une assiette compartimentée dite « plateau ».

Ainsi, l'enfant peut décider de ce qu'il goûte en premier ou de ce qu'il ne souhaite pas goûter et s'approprier le plaisir de manger. Il est libre de faire ses propres expériences : toucher différentes textures, le chaud et le froid, sentir les odeurs, explorer les aliments, les goûter bien sûr. Le repas est un moment de plaisir et de découverte sensitive.

Manger avec les doigts est aussi possible ! L'adulte n'insiste jamais quand un enfant ne souhaite pas manger.

Au cours du repas, l'enfant côtoie d'autres enfants sous le regard attentif de l'adulte. Les petits groupes du matin sont conservés dans un souci de continuité, d'accompagnement et de sérénité. En fonction de leur âge, l'adulte qui les a accompagnés s'installe à table avec les enfants et fait le service devant eux. Lorsqu'ils en ont la capacité, nous les invitons à se servir eux-mêmes. L'adulte est complètement disponible, il ne mange pas avec les enfants, il veille à ce que le repas se passe bien. Il anime et régule les échanges avec les enfants tout en induisant l'apprentissage des règles de vie. Les uns face aux autres, les enfants se regardent, s'écoutent, s'imitent, communiquent entre eux à leur façon. C'est un temps important dans le processus de socialisation.

Dans l'espace YUCCA, la préparation du biberon de lait, qu'il soit en poudre, sous forme liquide ou maternel, se fait selon un protocole de bonnes pratiques pour en assurer la qualité d'un point de vue nutritionnel et microbiologique. Celui-ci a été élaboré, par la directrice adjointe et le cuisinier.

Pour ce qui concerne l'introduction de nouveaux aliments, elle devra se faire d'abord à la maison avant d'être suivi à la crèche.

Un outil permet de répertorier les habitudes alimentaires et les nouveaux aliments introduits pour chaque enfant.

La position de l'enfant, pendant le repas, dépend de critères tels que son autonomie psychomotrice, son aptitude à manger et à se tenir assis seul et son confort.

Ainsi, le bébé prendra son biberon dans les bras de l'adulte. Lorsque les repas sont diversifiés, l'enfant mange sur les genoux de l'adulte ou dans un transat et lorsqu'il a acquis la position assise, il est installé, soit sur une petite chaise haute, soit à table en groupe. L'idée est de préserver le confort et le bien-être de l'enfant pendant ce temps individualisé. Selon le besoin de l'enfant, le professionnel peut alors réadapter la proposition.

Lorsque les parents en font la demande ou en expriment le besoin, nous proposons à la maman de venir allaiter son enfant à la crèche. Pour ce faire, nous lui demandons d'être disponible rapidement lorsque l'enfant exprime son besoin de manger en la contactant par téléphone. Ils peuvent alors s'installer dans un endroit calme et intime, dans le bureau médical situé dans l'espace des bébés. Le plus souvent, ce temps privilégié est organisé entre midi et 14 heures.

Dans l'espace BAMBOU, l'organisation des repas est très évolutive. En effet, l'âge des enfants étant très variable, de 10 mois à 20 mois, le nombre de services et les propositions de positionnements s'adaptent aux besoins des enfants.

Nous pouvons être amenés à donner un biberon à un enfant dans les bras ou dans le transat dans la salle de vie, comme proposer le repas à des enfants assis à table dans la salle à manger. Ce sont les professionnels, qui, au regard de l'âge des enfants et de leur développement organiseront le repas de façon adaptée. En début d'année, l'organisation peut être complètement différente de la fin ou même du milieu d'année. L'important étant de ne pas brusquer ceux qui ne sont pas en capacité de manger seuls ou assis, et de ne pas brimer ceux qui aimeraient le faire.

Dans les espaces COCOTIER et ALOE, il y a deux services de repas à intervalle court afin de favoriser une ambiance sonore calme et adaptée. Lorsque le temps le permet, les repas peuvent se dérouler dehors.

A la crèche, l'autonomie est mise à l'honneur pendant ce moment fort de la journée. D'abord par la possibilité donnée par l'adulte qui l'accompagne de se servir seul de sa cuillère, puis de sa fourchette et par l'utilisation des plateaux repas. Enfin, lorsqu'il en aura la capacité, par la possibilité de servir à boire et en fin de repas, de se nettoyer le visage et les mains seul avec un gant de toilette humide devant un miroir et d'aller le déposer dans une pаниère à linge prévue à cet effet...

Lorsque le temps le permet, les professionnels, en collaboration avec le cuisinier, organisent des pic nic à l'extérieur : dans le jardin ou sur la terrasse ou dans un parc de la ville.

Des PAI (Protocole Accueil Individualisé) peuvent être mis en place si certains enfants présentent des allergies ou intolérances alimentaires. En dehors de ce cadre-là, aucun régime alimentaire ne sera appliqué. Par ailleurs, en dehors de toute prescription médicale et dans un souci de laïcité, il ne sera pas prévu de repas de substitution.

Pour des raisons diététiques, nous préférons distribuer les bonbons des anniversaires aux parents qui feront le choix de les donner à leur enfant ou pas. En revanche, nous laissons la possibilité aux familles d'apporter un gâteau d'anniversaire fait maison ou non, sous condition de connaître le contenu de la recette pour une question de traçabilité. Une fiche de traçabilité est remise à chaque fois qu'un gâteau est amené à la crèche et doit être remplie par le parent qui l'a cuisiné.

2.2.2 L'enfant et le sommeil

Les conditions d'endormissement d'un enfant sont primordiales pour lui permettre de suivre son rythme de sommeil.



A la crèche, le professionnel est doux et rassurant pendant ce temps d'accompagnement. Son ton de voix est bas et sa patience de rigueur : un enfant n'a pas l'obligation de dormir, il lui est simplement demandé de respecter le calme pour permettre aux autres enfants de dormir pendant un petit temps lorsqu'il se trouve dans un temps collectif de sieste. Nous pouvons parfois utiliser des couvertures lestées (un peu plus lourdes que les couvertures classiques) lorsque l'enfant a besoin de plus de contenance mais il ne doit, en aucun cas, être empêché dans ses mouvements. Il peut être aussi tout simplement pris dans les bras ou bercé. Nous avons conscience que c'est la contenance affective et psychologique qui aidera plus facilement l'enfant à s'endormir.

Le rythme de sommeil de chaque enfant est individualisé.

Dans l'espace YUCCA, les couchers s'échelonnent dans la journée. Les temps de sommeil sont proposés en fonction des besoins de l'enfant. Les professionnels apprennent à décoder les signes de fatigue de chacun afin d'y répondre de façon adaptée.

L'endormissement est un moment privilégié avec l'adulte : une berceuse, un bercement dans les bras, une présence. Souvent, avant d'occuper leur lit, certains bébés vont d'abord avoir besoin de s'endormir dans la pièce de vie dans un hamac ou dans le « nid » (structure haute sécurisée aménagée de coussins favorisant la contenance du bébé et le « cocooning »).

Ainsi, en entendant les bruits de la crèche, ils se sentent plus rassurés pour se laisser aller dans le sommeil sous le regard de l'adulte... Lorsqu'ils sont endormis dans l'une des chambres, l'adulte ne reste pas. Il est attentif aux bruits et intervient lors des réveils. Il respecte une surveillance programmée toutes les 10 mn selon le protocole de surveillance de sieste en vigueur (feuille d'émargement).



Dans l'espace BAMBOU, le rythme progresse doucement vers une sieste l'après-midi mais il arrive souvent que certains enfants aient encore besoin de dormir le matin et en fin d'après-midi. L'équipe est attentive aux signes de sommeil de l'enfant, et lui proposera d'aller dormir. Dans ce cas, l'adulte accompagne l'enfant à l'endormissement s'il en a besoin et ne reste pas dans le dortoir. Les professionnels respectent alors une surveillance programmée toutes les 10 mn selon le protocole de surveillance de sieste en vigueur (feuille d'émargement).

Pour les enfants qui souhaitent se reposer sans être isolés dans le dortoir, un lit bas a été mis à disposition dans la salle de vie.

Des lits à barreaux et des lits bas à bords hauts sont répartis sur deux dortoirs attenants à la salle principale. Ainsi leur autonomie est favorisée en leur permettant de se lever de la sieste seuls lorsqu'ils sont en capacité de le faire. D'autre part, nous nous sommes aperçus que certains enfants s'endormaient plus facilement dans ce type de lit.

Pendant les temps de sieste de l'après-midi, 2 professionnels restent présents dans le dortoir à la fois, pour assurer la sécurité physique et affective des tous petits. Cela permet également aux enfants qui n'auront pas envie ou besoin de dormir d'être accompagnés dans un espace attendant aux dortoirs par l'un des deux adultes.

Dans les espaces ALOE et COCOTIER, un temps de sieste est un moment collectif après le repas dans les dortoirs.

Chaque enfant possède un « sac à doudou », dans lequel il peut ranger ses vêtements et son doudou pour partir à la sieste. Le passage au dortoir se fait toujours en petits groupes, et avant d'y entrer, les enfants sont invités à faire « tout doucement » afin de respecter le sommeil de chacun. Pour apaiser les enfants et faciliter le retour au calme avant le temps de sommeil, les professionnels proposent des petits temps d'histoires ou de chansons.

Les enfants se couchent seuls dans leur lit, et l'adulte passe voir chacun pour le border, lui donner son doudou et lui souhaiter une bonne sieste. Des adultes sont présents dans les dortoirs tout au long de la sieste, accompagnent les enfants qui ont plus de mal à s'endormir seuls et montrent le besoin d'être rassurés.

La sieste est proposée à tous, mais si un enfant ne s'endort pas au bout de 30 minutes, il pourra retourner sur l'espace après un petit temps calme dans son lit.

Les levers de sieste se font de façon échelonnée, par petits groupes toujours accompagnés par un adulte.

Le moment de l'endormissement est un moment important dans l'équilibre des rythmes de l'enfant où il accepte de lâcher prise, grâce à des conditions suffisamment sécurisantes aménagées par l'adulte.

Les rituels après le repas et avant l'endormissement vont avoir lieu comme un retour au calme avec, par exemple, un temps de lecture de contes.

Dans la salle de sieste, une musique douce, une lumière tamisée, une main dans la main ou sur le dos, des mots, ou tout simplement une présence pourront accompagner l'endormissement des enfants, ...

La lumière du dortoir doit toujours permettre à l'enfant de voir et d'être vu par l'adulte (rythme respiratoire, coloration de la peau, distinction du visage...). De cette façon, l'enfant qui a peur du noir se sent en sécurité et l'adulte peut assurer la sécurité physique de chacun d'entre eux.

Pendant les temps de sieste de l'après-midi, 2 professionnels restent toujours présents dans le dortoir, à la fois pour assurer la sécurité physique et affective des tous petits. Cela permet également aux enfants qui n'auront pas envie ou besoin de

dormir d'être accompagnés dans un espace attenant aux dortoirs par l'un des deux adultes.

Chaque enfant dispose de son propre lit, qui peut être personnalisé (turbulette, couverture pour les plus grands, ...).

2.2.3 L'enfant et le soin

Le temps du soin est un moment précieux d'interaction entre l'adulte et l'enfant, dans la consolidation de sa sécurité interne affective. Ce moment intime se veut privilégié, respectueux (verbalisation de l'adulte, sollicitation de l'enfant), et support d'éveil corporel. Les gestes sont accompagnés de mots, les parties du corps sont nommées. C'est aussi les prémices, pour certains de l'acquisition de la continence, souvent par phénomène d'imitation et/ou en lien avec ce qui se fait à la maison. Ainsi, les toilettes et le pot sont à disposition de l'enfant s'il montre l'envie d'y aller.

L'enfant grandissant, l'apprentissage de la continence n'est pris en compte véritablement qu'à partir du moment où l'enfant acquiert une autonomie motrice révélatrice de véritables compétences internes. Cet accompagnement à la crèche se fait toujours dans une continuité de l'initiative de l'enfant avec ses parents pour rester au plus près du besoin de chaque enfant. Il arrive que l'enfant n'aille pas au même rythme à la maison qu'à la crèche.

Concrètement, un enfant peut manifester son souhait « de lâcher les couches » ou de faire comme les grands, le plus souvent autour de 2 ans, lorsqu'il est capable de le verbaliser.

Lorsqu'il est prêt, nous demandons aux familles de ne plus mettre de body à leur enfant afin de faciliter son autonomie et ainsi lui permettre de se déshabiller seul.

Les journées sont ponctuées par des passages réguliers à la salle de change. Au fur et à mesure qu'il grandit, l'enfant est invité à participer au soin afin de le guider vers l'autonomie (monter l'escalier, aider à s'habiller/ se déshabiller...).

Le lavage des mains est également un temps d'apprentissage pour l'enfant, il est encouragé par l'adulte à s'autonomiser (relever ses manches, faire couler l'eau, se savonner, se rincer et s'essuyer les mains), et apprend aussi des règles de socialisation (hygiène, attendre son tour).

2.2.4 L'enfant et la motricité

L'enfant commence sa découverte du monde, à son rythme, en passant par la découverte de son propre corps et de ses compétences motrices qu'il va apprivoiser petit à petit. Cette découverte sera accompagnée, soutenue verbalement, favorisée par un aménagement adapté, dans un environnement le plus sécurisant possible.

L'adulte respecte le rythme des acquisitions motrices de chaque enfant, son évolution, le soutient dans ses hésitations et le valorise dans ses réussites. Il accompagne tous ses gestes de mots et prévient l'enfant avant d'intervenir auprès de lui. Quand l'enfant

acquiert une plus grande maturité physiologique, il maîtrise mieux son corps ce qui aboutit à une plus grande autonomie psychomotrice.

Dans l'espace YUCCA, il est installé dans les meilleures conditions pour favoriser son activité autonome. Il découvre seul et s'exerce à son gré à se tourner, s'asseoir, se mettre debout. Il n'est jamais mis dans une position ou situation dont il n'a pas encore la maîtrise par lui-même, par exemple la position assise. Cela lui permet de prendre conscience de son corps, de son existence, des autres enfants et des adultes qui sont autour de lui. Les transats sont utilisés de façon exceptionnelle pour les enfants qui en ont vraiment besoin ou pour les repas. Les enfants sont alors installés au sol sur des tapis confortables et facilitant leur désir de déplacements.

Emmi Pickler a bien montré que cette motricité libre laissée très tôt à l'enfant lui permet de faire ses expériences à son rythme. Cela améliore également la perception de son schéma corporel.

Chez les plus grands, l'équipe propose des supports à l'éveil corporel de l'enfant au travers de différents ateliers supports (cabane, toboggan, parcours de motricité, jeux d'eau, semoule, peinture, expression corporelle, massages...). Elle aménage régulièrement les salles de sieste en salle de motricité pour permettre aux enfants d'exercer leur motricité.

Pour accompagner les enfants dans leur développement, un psychomotricien intervient en moyenne 12h par mois à la crèche.

Aussi, sa mission est de sensibiliser les professionnels de la crèche à bien accompagner les enfants dans leur développement psychomoteur et de proposer des ateliers aux enfants pour leur permettre d'exprimer leur motricité.

2.2.5 L'enfant et la sécurité affective

La sécurité affective de l'enfant dépend de son environnement et de la qualité relationnelle proposée par les adultes qui en ont la responsabilité. C'est une garantie essentielle de son bien-être. On parle alors de contenance :

- physique : lorsque ce sont les bras, le corps qui entourent l'enfant et le sécurisent
- psychique : lorsque le regard, la parole, les attitudes accompagnent et soutiennent l'enfant.

L'organisation et les positionnements des professionnels sont réfléchis pour assurer le plus possible la contenance psychique et physique et centrés sur les besoins propres de l'enfant.

A la crèche, les professionnels prennent le relais des parents en assurant le plus possible une continuité éducative qui participe au maintien de cette sécurité affective. Une « bonne distance » avec l'enfant est recherchée, ainsi, par exemple les bisous et les surnoms affectueux sont réservés aux parents.

De nombreux repères et rituels sont proposés aux enfants pour faciliter et développer ce sentiment de sécurité.

Depuis mars 2021, les professionnels de l'espace des bébés sont formés au portage des bébés en écharpe. La dernière formation a eu lieu en septembre 2024.

En accord avec les familles, cette pratique vise à offrir, aux enfants qui en ont besoin, un espace contenant et rassurant au contact rapproché de l'adulte. Cette méthode de contenance peut être utilisée pour des enfants qui ont l'habitude d'être portés et qui ont un besoin important de contenance.

Elle fait partie du projet d'accueil de la famille et est élaborée en collaboration avec elle.

La technique de portage est maîtrisée par le porteur, respectueuse du bébé et participe au soutien du développement psychomoteur du tout petit.

Dans l'espace YUCCA, le hamac est utilisé pour répondre au besoin immédiat de certains enfants d'être contenus.

Le doudou est un objet privilégié et mis à disposition des enfants, auquel il est très attaché (souvent une peluche ou un bout de tissu) qu'il peut manipuler, sucer, quand il en a besoin.

Dans les années 50, Donald Winnicott, pédiatre-psychiatre-psychanalyste britannique a mis en lumière la fonction d'objet transitionnel, expliquant que cet objet permettait à l'enfant de faire le pont entre sa relation « primitive » au sein maternel, et le monde extérieur. Pour lui, tout enfant normalement constitué ne pouvait se passer d'un objet transitionnel.

Rassurant, investi très tôt par l'enfant, il peut l'aider à se séparer de son environnement familial sécurisant, en faisant le lien entre la maison et la crèche, en cas de chagrin et lors de l'endormissement. L'enfant se calme, s'apaise au contact de cet objet, c'est pourquoi à la crèche il est laissé à sa disposition grâce à des poches à doudous accessibles quel que soit son âge.

Lors des accueils du matin, les professionnelles vont veiller à ce que l'enfant ait son « doudou » et/ou sa tétine si celui-ci en a besoin afin de pouvoir se rassurer au moment de la séparation en particulier.

La tétine est aussi présente dans le quotidien de nombreux enfants, surtout chez les bébés et les petits. Elle répond à un besoin de succion qui diminue à mesure que le langage apparaît. Certains enfants vont utiliser la tétine pour s'apaiser ou bien pour s'endormir. Elle peut être aussi choisie par l'enfant comme son objet de réassurance, plutôt que le doudou, d'où l'importance de respecter son besoin et de la laisser à disposition de l'enfant.

Les professionnels accompagnent une prise de distance ou une alternative à l'enfant vis-à-vis de la tétine pour favoriser le langage, la communication et son ouverture aux autres au fur et à mesure qu'il grandit.

2.2.6. L'enfant et ses émotions

Empreint de multitudes d'émotions, l'enfant apprend petit à petit à vivre et à s'adapter à ce qui l'envahit.

C'est la mission des professionnels de la structure que d'aider l'enfant à « apprivoiser » ce qui le transperce, ce qui passe à côté, ce qui l'envahit au quotidien. Qu'il les vive seul ou dans une relation, l'adulte est là pour le guider, le soutenir, le rassurer et lui expliquer. Il laisse l'enfant s'exprimer et lui donne le droit de le faire.

Avant 3 ans, les émotions sont souvent exprimées par des pulsions, des réactions immédiates qui font écho à l'évènement qui vient de se passer ou qui ne s'expliquent pas. A la période de l'opposition et de l'affirmation de soi, de la prise de conscience de l'autre et de son pouvoir, l'enfant va parfois réagir de façon agressive.

Comme nous l'enseignent les neurosciences, les comportements « agressifs » présents à cet âge peuvent se manifester sous des formes diverses : bousculer, serrer fort, faire des "câlins appuyés", crier, mordre, tirer les cheveux... Du fait de l'immaturité de son cerveau, les pulsions sont difficilement maîtrisables pour l'enfant, en particulier, avant l'acquisition du langage. L'adulte est là pour aider l'enfant à contenir ses pulsions, par sa présence, son regard vigilant, sa parole bienveillante et une intervention éventuelle auprès de l'enfant s'il l'estime nécessaire.

Cette « agressivité » est parfois inévitable et nécessaire à l'enfant pour se positionner et s'affirmer au sein du groupe avant d'apprendre à la contenir. Toute frustration peut générer un comportement de colère, de pleurs ou d'agressivité. Il sera alors proposé à l'enfant d'autres alternatives. Par exemple, un adulte proposera à l'enfant qui mord ou qui est mordu d'exprimer verbalement son désaccord grâce au « non ». Avec autant de détermination qu'il le fera pour mordre, l'enfant intégrera petit à petit qu'il peut arrêter l'autre sans forcément agir physiquement sur lui. Cette agressivité peut parfois être mal vécue par certains parents car elle les inquiète.

Notre rôle est aussi de les rassurer sur le sens de ces comportements et dans l'accompagnement que nous proposons aux enfants agressés mais aussi agresseurs.

Dans cette palette d'émotions, il y a aussi celles qui empêchent l'enfant de s'exprimer.

Nous faisons attention également aux enfants qui ne s'expriment pas beaucoup et qui sont souvent en retrait.

C'est alors que le soutien et les encouragements permanents vont valoriser l'enfant et le conforter dans son besoin d'exploration.

Les professionnels veillent au développement de ses compétences d'autonomie et d'indépendance en se mettant à sa hauteur, en évitant de faire à sa place, en favorisant une relation attentive et chaleureuse tout en verbalisant au maximum les actions.

2.2.7. L'enfant et les autres

L'un des besoins vitaux des enfants est la socialisation auquel va répondre naturellement l'accueil collectif dans la mesure où plusieurs enfants sont accueillis en même temps.

Bien plus qu'une conséquence offerte par la collectivité, c'est une vraie proposition éducative que nous encourageons à la crèche. En effet, l'éveil sous toutes ces formes passe aussi par les échanges que va avoir l'enfant avec l'autre.

L'autre qui a le même âge que lui, celui qui s'occupe de lui, celui qui va être plus grand en taille et en autonomie, celui qui va le suivre, le fasciner, le solliciter, le provoquer... Toutes les rencontres sont d'une telle richesse éducative que nous avons pensé la disposition des espaces pour alimenter ce projet.

Du point de vue des espaces, nous avons fait en sorte que plusieurs canaux de communication facilitent les échanges et la communication entre les enfants :

- Nous avons créé 2 espaces modulables au 1^{er} niveau entre les petits et les moyens pour que des passages d'enfants d'un lieu de vie à un autre puisse se faire facilement et à tout moment.
- Les salles d'activités sont accessibles par l'extérieur des espaces par tous les groupes,
- Les espaces extérieurs sont délimités mais permettent la communication entre les enfants.

Enfin l'aménagement de la crèche est fait de sorte que l'accès à tous les espaces puisse se faire à partir de n'importe quel lieu. La circulation est alors facilitée et accessible à tous les petits groupes d'enfants qui vont régulièrement explorer les lieux de vie des 4 espaces, peu importe leur âge et leur groupe d'appartenance.

2.3. LES GROUPES D'ENFANTS

Dans chacun des 4 espaces d'accueil nous pouvons retrouver :

- une salle de vie
- deux dortoirs
- une salle de change
- un coin repas
- un espace extérieur

2.3.1. Les bébés

Le groupe des bébés est composé d'enfants âgés de 2 mois ½ à 10 mois en début d'année. L'espace d'accueil des bébés est situé au RDC du bâtiment, côté jardin.

Les adultes proposent aux bébés des temps d'éveil autour du livre, des comptines, des instruments de musique, des balles, des foulards...afin de développer leur sensorialité. Un des supports majeurs de la relation au tout petit reste le chant, utilisé à différents moments, il peut le calmer, l'aider à patienter, le distraire...

L'espace de jeu est réaménagé régulièrement au cours de l'année en fonction de l'évolution des enfants. On proposera plus de tapis d'éveil en début d'année et plus de modules de motricité en fin d'année.

Dans cet espace nous avons installé le bureau du médecin et de la psychologue. Ainsi, les visites médicales et entretiens parents/professionnels peuvent avoir lieu dans ce lieu. Il est aménagé également pour accueillir une maman allaitante et son bébé.

2.3.2. Les petits et les petits-grands : 2 espaces modulables

Il s'agit d'enfants qui marchent ou sont en cours d'apprentissage de la marche et de la socialisation. Ils s'imitent les uns les autres et jouent côte à côte.

Dans le groupe des petits, l'enfant est âgé de 9 mois à 21 mois. Son espace d'accueil est situé au 1^{er} étage du bâtiment côté jardin. Il peut accueillir jusqu'à 18 enfants.

Dans le groupe des petits-grands, l'enfant est âgé d'environ 17 mois à 2 ans ½. Son espace d'accueil est situé au 1^{er} étage du bâtiment coté rue. Il peut accueillir jusqu'à 12 enfants.

La période entre 15 et 24 mois est une étape importante dans l'apprentissage de la socialisation. Soutenu par l'adulte, l'enfant apprend à contenir ses pulsions et en même temps à tenir compte de l'autre.

C'est un âge charnière où l'enfant va pouvoir développer l'ensemble de ses capacités dans différents domaines (la motricité, le langage, la socialisation) et devenir plus indépendant chaque jour. L'émergence de son individualité se fait dans un état d'esprit d'exploration, de curiosité, de plaisir, d'émotion et aussi d'opposition.

La disposition de ces deux espaces sur le même niveau répond à notre volonté d'adapter le projet de la structure aux besoins des enfants. En effet, le grand écart qui existe entre les âges des enfants accueillis peut parfois amener certains d'entre eux à ne pas se sentir à leur place (exemple : 9 mois et 21 mois).

Ouvrir un espace comme celui des petits-grands permet à certains enfants de bénéficier d'un « sas » intermédiaire entre le moment où ils ne seront plus chez les petits et celui où ils « doivent » passer chez les grands.

Un enfant qui part à l'école l'année d'après et qui a besoin d'être davantage contenu, qui s'exprime et se sent mieux dans un petit groupe, peut alors être accueilli dans celui des petits-grands. L'accueil dans cet espace intermédiaire peut alors se faire à tout moment de l'année répondant ainsi au besoin immédiat de l'enfant et s'adaptant à son développement.

Situés sur le même niveau, les enfants pourront bénéficier de repères de personnes car une partie de l'équipe sera mutualisée sur ces deux espaces. Aussi, le projet de transversalité et de rencontres entre les enfants permettra cette modularité des groupes.

2.3.3. Les grands et les périscolaires

Dans le groupe des grands, 18 enfants sont âgés de 21 mois à 3 ans ½.

L'enfant de deux à trois ans est en train de s'individualiser un peu plus avec l'émergence du langage construit (utilisation du "je") et prend, au même moment, conscience de son appartenance à un groupe. Il est encore en proie à des émotions fortes, peu disposé au compromis. Il continue d'apprendre à gérer la frustration, gagne en indépendance affective et en autonomie en partie grâce à la maîtrise progressive du langage, signe de l'évolution de la maturité neuronale. Il poursuit son apprentissage de socialisation.

Il développe ses compétences motrices et intellectuelles au contact de ses pairs et d'un nouvel espace.

Chez les grands nous favorisons également l'autonomie, et encourageons le plus possible l'enfant à « faire seul ». Ainsi, lors des passages à la salle de change il est invité à se déshabiller ou se rhabiller seul, à sortir sa couche et la jeter à la poubelle seul, à se laver seul (pour les selles, les changes sont bien sûr faits sur la table de change), puis à se laver les mains seul.

Les changes se font debout, ainsi l'enfant est libre de ses mouvements et il peut faire à son rythme. Cette liberté lui permet d'aller sur les WC quand il le souhaite, sans que cela vienne de l'adulte.

Dans ces moments-là, les professionnels sont attentifs à la demande des enfants, les encouragent et les valorisent dans leurs gestes, leurs capacités. Toute envie d'être aidé est aussi respectée.

Lorsque la période d'apprentissage de la propreté intervient, souvent dans cet espace, nous insistons sur la nécessaire collaboration des parents. Il s'agit d'échanger avec le parent sur la façon dont il l'accompagne à la maison et ainsi de rester cohérent avec ce qu'il se passe à la maison, dans la mesure où l'initiative est à l'origine de l'enfant. Aussi, nous pouvons également orienter les parents et les rassurer dans cette période qui parfois peut poser question.

Dans cet espace, un groupe d'environ 6 enfants est accueilli les mercredis et vacances scolaires. Ce sont des enfants qui ont fréquenté la crèche avant leur entrée à l'école. Cet accueil permet aux enfants et à leurs parents de mieux vivre la transition crèche/école. Habités des lieux, ils retrouvent leurs repères en revenant régulièrement dans cette structure qui les a vu grandir. Souvent, le passage de leurs enfants de la crèche à l'institution « école » est difficile pour les parents : les transmissions sont moins précises, les accompagnements moins individualisés... Ce maintien du lien avec la crèche favorise donc une meilleure transition dans cette grande étape qu'est la scolarisation d'un enfant.

Le mercredi, les enfants accueillis en périscolaire sont accueillis dans le même petit groupe afin de leur offrir une continuité d'accueil et de leur permettre de profiter de propositions éducatives cohérentes. Cependant, si l'enfant le souhaite, il a la possibilité d'être intégré dans un autre groupe.

2.4. L'EVEIL DU JEUNE ENFANT

2.4.1. L'enfant et le jeu

Le jeu est la base de la socialisation et source de plaisir et de bien être pour l'enfant.

C'est en jouant que l'enfant explore le monde, apprend à s'y adapter et exercer sa créativité. Les rencontres se font au gré des imitations et des jeux à partager, pour apprendre à jouer ensemble et à tenir compte de l'autre en grandissant.

L'éveil de l'enfant repose sur sa capacité à jouer seul tout d'abord puis avec d'autres ensuite. C'est par le jeu libre et spontané et la dimension de plaisir associé qu'il va aller à la découverte du monde et en intégrer les caractéristiques et les règles.

Suivant les principes d'Emmi Pickler, nous privilégions l'observation de l'enfant lors des jeux individuels ou collectifs et intervenons le moins possible, sauf à sa demande, afin de lui laisser le temps de trouver seul ses solutions. Cela évite une dépendance à l'adulte qui pourrait être frein dans son processus d'autonomisation.

Le jeune enfant a beaucoup à apprendre lors des jeux libres, basés sur sa propre initiative. Il va pouvoir imiter les adultes au travers de jeux symboliques afin de s'approprier les comportements sociaux de façon ludique et autonome.

Par l'observation de l'enfant pendant les temps de jeux, la professionnelle affine ce qu'elle peut pressentir de la demande de l'enfant, lui propose des jeux plus adaptés, l'accompagne dans ses explorations individuelles et sociales.

En accord avec la charte nationale de l'accueil du jeune enfant, nous accordons une grande importance à l'égalité garçon/fille. Les jeux sont destinés et accessibles à tous les enfants sans distinction de genre.

2.4.2. L'éveil artistique et culturel à la crèche

La place de l'éveil artistique et culturel est très importante à la crèche car il favorise la découverte du monde et de l'environnement qui entoure les jeunes enfants. La créativité, l'expérience sensible et l'espace d'échanges culturels sont des vecteurs essentiels au développement harmonieux de l'enfant et à la réponse à ses besoins fondamentaux, cognitifs, émotionnels et d'expression.



Notre objectif en tant que professionnels de la petite enfance est de permettre aux enfants, dès leur plus jeune âge, d'avoir accès à l'art et à la culture par différents moyens.

Pour cela, les professionnels ont à cœur de proposer différentes expériences aux enfants. Par exemple :

- Visite du CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux : tout au long de l'année ce partenaire propose des ateliers adaptés aux tous petits afin de les sensibiliser à l'art contemporain (photo ci-dessus)
- Atelier jardinage et découverte de la pépinière de Darwin : participation des enfants au programme associatif « Planteurs d'avenir ». Ce partenariat est l'occasion pour les enfants d'observer un lieu artistique riche et d'expérimenter en étant acteurs de projets environnementaux.
- Nombreuses sorties à l'extérieur (balades dans le jardin public et dans la rue, sorties sur le bassin d'Arcachon...) qui participent au développement de leur culture générale en exerçant leur curiosité et leur envie de comprendre ce qui les entoure.

Tout au long de l'année, les professionnels organisent des journées à thèmes. En 2023, la journée médiévale et la journée russe ont favorisé la sensibilisation des

enfants à la culture internationale et historique. L'idée étant de leur permettre d'appréhender, de découvrir de façon ludique et d'avoir envie d'expérimenter une autre façon de vivre, de s'habiller, de parler... tout en jouant. Pour les journées sur le thème d'un pays, nous sollicitons toujours les familles qui en sont originaires pour nous partager leur culture et favoriser la transmission transgénérationnelle.

Au quotidien, les enfants peuvent créer, fabriquer, inventer, expérimenter, toucher et explorer lors d'ateliers d'éveil artistique mis en place par les professionnels. L'objectif de ces ateliers est de leur permettre de s'exprimer, s'ils le souhaitent, et de valoriser leurs compétences et leur regard sur les œuvres qu'ils créent. Dans la mesure où il n'y a aucun résultat ou apprentissage attendu, l'enfant peut laisser libre cours à son imagination et se donner l'autorisation d'apprécier sa création. Il peut également se positionner, donner son avis et exprimer ce qu'il ressent devant l'œuvre de l'autre. Cela lui permet d'entrer en relation avec ses pairs et avec l'adulte et de trouver sa place dans le groupe.

La littérature et la musique enfantine font également parties du quotidien des enfants. Ces outils accessibles et adaptés aux jeunes enfants accompagnent les moments forts de la vie de l'enfant. Il s'agit de leur faire des propositions variées afin de leur permettre de choisir, d'aimer ou de ne pas apprécier, d'être acteur, d'imiter, de s'exprimer par le langage et par le corps...

Tout l'enjeu de notre accompagnement est d'aider l'enfant à développer ses compétences pour mieux s'épanouir et trouver sa place au sein d'un groupe, en lui transmettant des connaissances et en favorisant son ouverture d'esprit.

2.4.3. Les ateliers au sein de la crèche

Un atelier est un temps d'activité, en petit groupe de 5 à 8 enfants selon les âges, proposé et animé par un adulte. L'objectif est de proposer de nouvelles expériences ensemble, avec des techniques différentes, de développer des acquis, d'explorer des sensations autres et de nouvelles matières.

Pour l'enfant, c'est un moment de plaisir, d'expression (verbale ou autre), de relation avec ses pairs, de découverte et d'exploration, de relation privilégiée avec l'adulte. L'enfant peut choisir de participer ou non et préférer le jeu libre. Des règles simples sont posées de manière à ce que l'activité soit vécue pleinement, pour que l'enfant puisse s'épanouir, profiter de ce moment, et investir l'espace. Nous veillons à ce que les enfants ne soient pas dans une attitude de production, mais profitent de l'instant présent et fassent leurs propres expérimentations. L'adulte n'a pas d'exigence particulière pour ne pas mettre l'enfant en situation d'échec. Il n'intervient pas non plus dans ses réalisations.

Chaque jour des petits groupes d'enfants sortent de leurs espaces d'accueil pour aller jouer dans d'autres espaces.

Ainsi, très souvent des petits viennent jouer chez les grands, et profiter de leurs jeux et de leur grande structure motrice. A l'inverse des grands viennent également passer des temps de jeux chez les petits ou chez les bébés, et découvrir ou redécouvrir ces espaces. Ces échanges permettent aussi aux enfants, de côtoyer les professionnels des autres espaces.

Les équipes proposent aussi parfois des ateliers « bébés-petits » ou « petits-grands », où deux petits groupes de chaque espace se retrouvent autour d'activités comme la psychomotricité, la musique, etc...

2.4.4 Les salles d'activité

6 salles d'activités différentes sont réparties sur l'ensemble de la crèche. Toutes sont indépendantes des espaces d'accueil et accessibles par tous les petits groupes d'enfants :

- La pataugeoire :

C'est un espace où les jeux d'eau sont à l'honneur. Qu'il fasse beau, chaud ou gris et pluvieux, les enfants pourront s'adonner à des jeux autour de l'eau dans un environnement sécurisé.

- la salle des sens mobile (aménagée dans un dortoir) :

Véritable lieu de découverte et d'exploration, cette salle permet aux enfants d'éveiller leurs sens : jeux de lumières, sons doux ou dynamiques, textures à toucher et manipuler,

- la salle patouille :

C'est le lieu où les enfants vont laisser libre cours à leur imagination. La manipulation, le transvasement et l'éveil artistique sont exercés dans cette salle remplie de matières à explorer.

- la salle de motricité :

Bouger, danser, courir et faire de l'exercice : c'est dans cette salle que l'enfant pourra explorer toutes ses capacités motrices.

- la piscine à balles :

Lieu idéal pour sauter, jouer, rire... L'enfant lâche prise en sautant et en nageant au milieu de milliers de petites balles.

- la salle de lecture mobile (aménagée dans un dortoir) :

Le livre est un outil éducatif riche et important dans le développement de l'enfant. Dans cette salle, le calme et la sérénité apaisent l'enfant et l'éveille à la lecture.

2.4.5 Les espaces extérieurs

La crèche bénéficie d'un grand jardin de 350 m² dans lequel nous pouvons retrouver un espace sensoriel et un espace moteur.

Chaque espace est délimité et sécurisé pour accueillir des petits groupes d'enfants.

A la crèche, nous pensons que l'extérieur est un lieu de vie aussi important que les salles de vie intérieures. L'enfant doit pouvoir sortir et s'aérer par tous les temps pour explorer, rencontrer d'autres enfants, jouer, expérimenter, se déplacer... Dans la création de cette structure, nous avons veillé à ce que chaque espace puisse bénéficier d'un espace extérieur accessible facilement.

L'espace des bébés possède une terrasse clôturée et couverte donnant sur le jardin, permettant aux enfants de rentrer et sortir de l'espace de vie aisément.

Les espaces des petits et des petits-grands possèdent chacun une terrasse sur balcon sécurisée accessible également depuis l'espace de vie.

Pour les grands, la salle d'accueil donne sur un grand toit terrasse de près de 100 m².

2.5. L'OUVERTURE AU MONDE EXTERIEUR

Chaque année, plusieurs intervenants proposent aux enfants, au sein de la crèche, des ateliers d'éveil à la musique et à l'art.

Ces ateliers sont proposés à tous les enfants de tous les espaces environ une fois par mois.

Des sorties sont proposées tout au long de l'année : à la bibliothèque, la ludothèque dans les parcs et jardins du centre-ville, ... Nous veillons à ce que chaque enfant y participe. Certaines sorties se font à pied ou avec le minibus de l'association. L'objectif est de créer un lien entre les découvertes de l'enfant à la crèche et la réalité sociale extérieure. Ces sorties en petits groupes lui permettent de découvrir l'inconnu, de s'enrichir de nouvelles expériences à partager avec les autres camarades et les adultes qui l'accompagnent.

Le choix des sorties se fait en équipe lors de réunions, elles sont adaptées à l'âge des enfants. C'est l'éducatrice de jeunes enfants qui prend contact avec les différents organismes extérieurs et qui planifie les sorties sur l'année.

Grâce à l'espace extérieur de notre structure, nous pouvons éveiller les enfants à la nature, en leur permettant d'observer les insectes, de découvrir les différents fruits et légumes cultivés dans le potager, de voir évoluer les plantes et les arbres...Et d'avoir la possibilité de faire évoluer ce jardin vers d'autres aménagements sensoriels.

Cet éveil à la nature est primordial pour nous car il éduque l'enfant au respect de son environnement naturel. De cette façon, il apprend de façon ludique à observer le temps qui passe et son action sur la nature, les saisons qui vont accompagner son évolution et sa participation à favoriser son bon équilibre.

3. LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

3.1. A LA CROISEE DES FAMILLES ET DES QUARTIERS DE BORDEAUX CENTRE

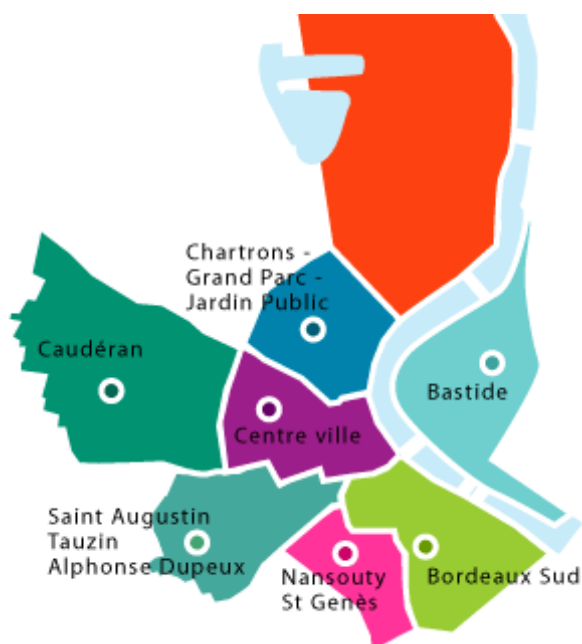
3.1.1 Le secteur

L'établissement est situé à mi-distance des quartiers Saint Bruno / Mériadeck et Centre / Albret, dans une rue qui porte le nom d'un résistant bordelais de la seconde guerre mondiale, fils d'un consul général et petit fils d'un négociant en vins, Jean Renaud-Dandicolle, mort en 1944.

A deux pas des commerces, des centres culturels et des rues les plus animées de Bordeaux, traversé par la ligne A du tramway, le quartier dispose d'écoles primaires, d'un collège et d'écoles supérieures. Il n'est pas très éloigné non plus du campus universitaire Carreire et du CHU.

Installée dans une ancienne imprimerie bordelaise, la crèche bénéficie d'un cadre de vie agréable : une grande maison de près de 900 m² avec un grand jardin de 300 m² en plein centre de Bordeaux.

L'établissement a une capacité d'accueil de 60 places.



3.1.2. Des besoins d'accueil identifiés

La majorité des familles accueillies à la crèche habitent ou travaillent dans le centre-ville de Bordeaux ou dans les quartiers limitrophes.

Au-delà d'un emplacement géographique recherché, c'est le projet de la structure et la qualité de l'accueil que les familles vont vouloir prioriser. Même si l'enjeu organisationnel est de taille pour ces familles qui doivent concilier vie professionnelle et vie familiale, la qualité des prestations proposées prédomine.

De plus, l'emplacement, tout proche du centre-ville et des transports, facilite l'accès à la structure.

Pour les familles qui habitent Bordeaux et qui travaillent sur l'ouest bordelais (Mérignac, Pessac, Talence et bassin d'Arcachon), l'emplacement de la crèche est idéal. Il se trouve sur leur trajet maison-travail.

Pour les familles vulnérables, orientées par les services départementaux ou la ville de Bordeaux, c'est également le projet d'accueil qui va orienter le choix de la structure.

En effet, ces familles parfois logées dans des hôtels à la périphérie de Bordeaux et déplacées régulièrement dans d'autres logements, la crèche constitue un point repère

pour la famille, quelque soit son emplacement géographique dès lors qu'il est situé près de sa domiciliation administrative, souvent au CCAS situé quelques centaines de mètres de la crèche.

3.1.3. Un emplacement idéal pour vivre dans une démarche écoresponsable

Les projets qui sont développés dans cette structure s'inscrivent dans la continuité du quartier et du cadre de vie : favoriser la biodiversité.

Ainsi, le jardin nous permet de diversifier les espaces extérieurs entre le potager, le jardin et l'espace motricité. La nature a sa place et reprend ses droits à plusieurs endroits en accueillant faune et flore, insectes et oiseaux, fleurs et légumes.

Les familles peuvent en profiter et s'émerveiller de cette richesse naturelle dont petits et grands seront spectateurs quotidiennement.

Le potager nous permettra d'alimenter la cuisine de produits frais et non traités pour la préparation des repas des enfants.

A l'intérieur du potager, nous avons installé un conteneur à compost afin d'y jeter tous les détritres alimentaires.

Pour les espaces moteurs et de passage, le sol est perméable et permet l'absorption des eaux pluviales. Ainsi l'eau continue de s'infiltrer naturellement dans le sol.

Notre local destiné à accueillir les poubelles est organisé de sorte que nous puissions trier nos déchets. Aussi, chaque espace est équipé de deux poubelles pouvant contenir les emballages et les ordures. Un autre contenant permet de stocker, le temps du débarrassage des tables, les restes de nourriture destinés à être jetés au compost.

Enfin, dans une démarche éducative et exemplaire, nous utilisons au maximum du matériel de récupération pour mettre en place des ateliers avec les enfants : rouleaux de papier toilette, yaourts, feuilles de brouillons... Nous sollicitons régulièrement les parents pour qu'ils nous apportent ces choses souvent jetées et inutilisées.

Toutes ces démarches qui participent au respect de notre environnement sont pour nous une belle leçon de vie que nous voulons partager avec les enfants. De cette façon nous pensons qu'ils resteront sensibles et reconnaissants de l'environnement qui les entoure.

3.2 ACCUEILLIR LES PARENTS ET ACCOMPAGNER LA PARENTALITE

Accueillir c'est d'abord proposer un cadre accueillant. Les différents espaces d'accueil sont décorés par des panneaux photos, des réalisations d'enfants...

Les parents et leur(s) enfant(s) sont accueillis dans un climat de confiance et de sécurité. Le sourire, gage d'accueil et d'ouverture est toujours au rendez-vous.

Lors de cet accueil, les professionnels se rendent disponibles et offrent une écoute bienveillante à chaque parent centré sur leur enfant.

L'équipe accompagne les familles dans leurs choix éducatifs et dans leur place de parents en tant que premiers éducateurs de leur enfant.

Le professionnel et le parent ont chacun une place et un rôle bien définis qu'il faut veiller à respecter. Le respect d'une "distance juste" vis à vis du parent participe aussi à la garantie de la qualité de l'accueil de l'enfant.

La connaissance des processus inconscients qui sont à l'œuvre chez un parent qui confie son enfant à quelqu'un de nouveau, nous amène à être vigilants à des sentiments éventuels de rivalité ou de culpabilité qui doivent alors être interprétés avec recul et indulgence.

Dès la période de familiarisation, l'équipe s'appuie sur le savoir-faire des parents en partant de leurs observations.

Ce sont les parents qui donnent les clés pour permettre aux professionnelles de s'adapter au mieux à chaque enfant, dans ce souci permanent de respect et de continuité du projet parental. Au fil du temps, une connaissance mutuelle consolide des liens de confiance : elle permet d'ouvrir un espace de parole, de dialogue indispensable au travail quotidien avec l'enfant, de partager les observations sur les besoins de l'enfant.

3.2.1 Concilier demandes parentales et besoins des enfants

3.2.1.1 Par rapport aux parents

- Permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie privée.
- Accueillir toutes les catégories socio professionnelles et culturelles de parents et garantir des places aux enfants dont les parents bénéficient de minima sociaux.
- Faciliter la séparation, les aider, dans leur premier contact avec la collectivité, à prendre leur place de parents.
- Accompagner le projet éducatif parental, tout en respectant les besoins de l'enfant.
- Favoriser les rencontres entre parents.
- Prévenir l'installation d'éventuels troubles de la relation parent/enfant par une observation et une écoute individualisée de chaque famille.

3.2.1.2 Par rapport aux enfants

- Permettre à tout enfant accueilli de prendre un premier contact avec la collectivité tout en respectant le rythme et les aptitudes de chacun.
- Accompagner la séparation d'avec les parents. Privilégier la relation à l'autre et le besoin d'échanges et de rencontres, compte tenu de l'âge des enfants accueillis.
- Favoriser l'expression et l'autonomie.
- Leur apprendre à se respecter les uns les autres, dans un lieu et un environnement différent de celui de la maison et à trouver leur place dans un collectif.
- Favoriser les sorties, éveiller leur curiosité sur l'extérieur de la crèche.
- Prévenir d'éventuels troubles du développement par une écoute et une observation individualisée de chaque enfant
- En définitive, la crèche participe à l'apprentissage du « vivre ensemble » et à la découverte de la citoyenneté.

3.2.2 Accompagner les familles en situation de vulnérabilité

Depuis quelques années, nous assistons à une augmentation du nombre de familles fragilisées par différentes problématiques :

Elles sont :

- d'origine étrangère
- isolées
- en situation de précarité : financière, logement, sociale ...
- touchées par la maladie ou le handicap physique ou psychique.
- abimées par des parcours de vie difficile,
- fragilisées par des difficultés à éduquer leur(s) enfant(s),
- en conflit conjugal.

Tout l'enjeu est de permettre à ces familles de connaître et de comprendre le projet de la crèche, les règles de fonctionnement et le travail de collaboration qu'on souhaite instaurer avec elles.

Bon nombre de familles, domiciliées au CCAS, sont adressées sur notre établissement, situé à proximité, par différentes associations telles que le CADA, le CAIO ou même la PMI. Ces familles, pour la plupart, sont en attente de régularisation administrative, elles ne peuvent donc pas travailler, elles logent dans des hôtels, des squats et des hébergements d'urgence et en changent régulièrement. Elles ne parlent pas ou très peu français.

Nous accueillons également des mamans seules avec leur enfant ou qui vivent des ruptures incessantes dans leur couple et qui ont besoin d'une attention particulière et de beaucoup de temps d'écoute. Nous sommes alors amenés à collaborer avec les équipes éducatives en charge de ces mères afin d'identifier au plus près les carences éducatives de la famille.

De plus, la plupart de ces familles présentent des difficultés financières et sollicitent une prise en charge par l'Aide Sociale.

Chaque année, les situations se diversifient et les problématiques aussi. Pour chacune d'entre-elles, cela demande une forte adaptabilité de la part des professionnels qui se rendent disponibles. Ceci d'autant plus qu'elles ont besoin de communiquer (malgré la barrière de la langue), et arrivent avec des « sacs d'émotions » qu'il faut accueillir et contenir pour le bien-être de l'enfant.

Cela nécessite donc de mettre en place des périodes de familiarisation plus longues, des échanges interprofessionnels plus approfondis (pour croiser les regards), des temps d'écoute plus approfondis, des observations écrites, des projets d'accompagnement personnalisés, au milieu des autres familles qui ont besoin également d'attention et d'accompagnement. Le temps et les connaissances peuvent parfois manquer à notre équipe.

Cet accompagnement spécifique à notre structure est de plus en plus identifié par nos partenaires sociaux et par la ville de Bordeaux.

La Maison Des Solidarités de Bordeaux Centre et la Protection Maternelle et Infantile sont des interlocuteurs privilégiés et réguliers dans ce travail que nous réalisons conjointement auprès des familles.

Tout en respectant le secret professionnel auquel sont soumis nos partenaires, nous échangeons régulièrement sur les situations des familles que nous accueillons. Cependant, les moyens mis à notre disposition ne suffisent pas pour optimiser cette collaboration.

Un temps plus important d'échanges et de rencontres pourrait être mis en place de façon plus régulière et formalisée en participant par exemple, en tant qu'intervenant privilégié dans la vie de l'enfant, aux réunions interprofessionnelles organisées par le Département.

Ceci faciliterait les projets d'insertion sociale et professionnelle de ces familles pour qui la conciliation avec leur vie familiale est plus difficile.

Aujourd'hui, notre expérience et notre intérêt pour ce type d'accompagnement nous encouragent à valoriser cette professionnalisation car nous pensons que l'inclusion est une véritable valeur éducative.

A l'Oasis, nous avons mis en place en 2025, une convention de partenariat avec le foyer maternel du Centre départemental de l'enfance et la famille situé Place des martyrs de la Résistance à Bordeaux. Nous aimerions également engager des partenariats conventionnés avec les autres associations citées plus haut. Notre objectif est de permettre à ces institutions de nous identifier comme étant un lieu de ressourcement pour les enfants de ces familles investies dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

3.3 LA PLACE DES FAMILLES ET LEUR PARTICIPATION A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT

« Un enfant seul ça n'existe pas » Winnicott.

Accueillir un enfant à la crèche c'est accueillir des parents qui nous confient leur enfant et avec qui nous tissons un lien de confiance qui est le garant de la sécurité affective et de l'épanouissement de leur enfant à la crèche.

L'accueil de leur enfant permet au parent d'organiser sa vie sereinement autour de son activité professionnelle entre-autre.

L'enfant et sa famille investissent la crèche en tant que nouveau lieu de vie, parallèlement à la vie à la maison, qu'ils s'approprient à leur rythme. C'est un espace de vie où la dimension relationnelle est privilégiée.

Nous proposons régulièrement aux parents ayant des talents particuliers (musique, chant, cuisine, ...) de participer à nos fêtes ou à des ateliers. Cette implication des parents nous permet de renforcer les liens de confiance que nous avons créés, et de leur donner un rôle actif durant ces moments festifs. Des ateliers partagés parents - enfants sont notamment proposés.

Les parents ne sont pas uniquement des utilisateurs du service proposé par la crèche mais ils sont aussi des acteurs de la vie de leur crèche.

3.3.1 Des rencontres individualisées

3.3.1.1 L'entretien d'inscription

Dans un premier temps, la directrice ou la directrice adjointe rencontre l'enfant et ses parents lors de l'inscription. Cette rencontre, au-delà de la démarche administrative, est l'occasion de faire connaissance et de visiter la crèche.

Elle invite les parents à poser toutes les questions qu'ils souhaitent. C'est aussi l'occasion de donner le livret d'accueil nominatif aux parents afin que leur enfant et eux-mêmes, se sentent bien accueillis.

Dans un second temps l'éducatrice de jeunes enfants reprend contact avec la famille afin de planifier la période de familiarisation.

3.3.1.2 Entretiens individuels

Selon la situation, la directrice, la directrice adjointe, la psychologue, l'éducatrice de jeunes enfants ou le médecin peuvent rencontrer les parents, soit à leur demande, soit à celle de l'équipe, pour des questions ayant trait à la santé, au développement de leur enfant, au passage à l'école, ou pour les aider à dépasser un moment difficile dans l'accueil de leur enfant ou à comprendre certains de ses comportements.

3.3.2 Autres temps de rencontre

3.3.1.1. Les réunions des « Nouveaux parents »

A partir du mois d'avril, les nouvelles familles apprennent, par le courrier de la mairie, la validation de l'inscription de leur enfant à la crèche.

Lorsque nous obtenons les coordonnées des nouvelles familles, nous les contactons pour les inviter à la réunion « Nouveaux parents ».

Cet échange est l'occasion, pour les familles, de s'approprier les lieux avant l'été et la « grande rentrée » et de connaître les visages qui accueilleront leur enfant quelques semaines plus tard.

Pour l'équipe, c'est l'occasion de se présenter, d'expliquer le travail qu'elle opère pour proposer un accueil et un accompagnement de qualité aux enfants.

C'est aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux familles dans l'association en les sensibilisant à la collaboration parents/professionnels qui va se créer autour du quotidien de leur enfant.

D'un point de vue pédagogique, cela dédramatise l'arrivée future des enfants en rassurant leurs parents, en tissant déjà, les premiers liens de confiance entre la famille et notre structure.

3.3.1.2. Les réunions d'information

En début d'année, nous proposons aux parents une réunion d'informations et de présentation des projets pédagogiques spécifiques à chaque groupe d'âge. Tous les membres de l'équipe organisent et préparent ces réunions et sont disponibles pour

répondre aux questions des parents. C'est l'occasion pour les parents de faire connaissance avec les professionnels et les autres parents du groupe de leur enfant. L'équipe organise cette réunion en deux temps : d'abord un temps d'échanges avec une présentation de l'organisation d'une journée où chaque professionnel parle d'un temps fort (l'accueil, l'éveil, le repas, le soin, la sieste...). Puis une visite guidée de la crèche est proposée où les espaces sont aménagés afin de permettre aux parents de visualiser les différents lieux de circulation des ateliers proposés à leur enfant. Cela amène beaucoup de questions et de participation des parents. Un compte rendu de ces réunions est transmis à tous les parents.

3.3.1.3 Le Conseil d'Etablissement

Chaque année, vers le mois de novembre, nous invitons les parents à participer à notre conseil d'établissement. Notre directeur général est présent et représente l'association et ses membres. Ce conseil a pour objectif de faire participer de façon active les familles à la vie de la crèche et de l'association.

Ce sont leurs questions qui composent une grande partie de l'ordre du jour. Cette réunion est l'occasion pour les parents de se rencontrer et d'échanger, pour les professionnels de parler des actions et projets mis en place à la crèche et pour l'association d'expliquer les orientations ou décisions prises.

3.3.1.4 Rencontres entre parents : le coin des parents

Elles sont proposées et animées par la psychologue et un membre de l'équipe. Le thème est en lien avec le questionnement parental sur l'éducation de leur enfant : La séparation, le sommeil, l'alimentation, l'opposition, le passage à l'école, ... Elles ont lieu en moyenne une fois par mois.

Ces rencontres offrent un lieu d'échange aux parents intéressés par le thème proposé, qui, soutenus par la dynamique du groupe, peuvent apporter leur témoignage à d'autres parents ou solliciter leur avis ou celui des professionnels présents. Les parents repartent parfois avec de nouvelles pistes à explorer face aux questions qu'ils se posaient, rassurés par les témoignages entendus. Ces réunions sont aussi proposées aux parents des autres crèches Pitchoun'. Un compte rendu écrit de ces réunions est transmis à tous les parents de la crèche par mail.

Des articles écrits par la psychologue sur différents thèmes sont régulièrement publiés sur le site de l'association. Celle-ci reste également disponible pour des rencontres individuelles si les familles en ressentent le besoin en physique, en visio ou par téléphone.

3.3.1.5 Le café des parents

Il est proposé 3 à 4 fois par an, en début de matinée. La directrice, la psychologue, les éducateurs de jeunes enfants, la directrice adjointe, ainsi que des accueillantes y sont présents. Des boissons chaudes, des jus de fruit et des viennoiseries sont proposés aux parents, afin de se



rencontrer dans un cadre convivial et pouvoir échanger sur les projets de la structure et de la vie associative.

3.3.1.6 Les rencontres festives

Tout au long de l'année, d'autres occasions sont créées pour favoriser des rencontres entre parents et professionnels : ainsi, lors de la fête de fin d'année, les parents viennent avec leur enfant pour partager un moment festif avec l'équipe et les autres parents avec qui ils font un peu plus connaissance. Un diaporama présentant des photos de la vie à la crèche est diffusé aux parents pendant ce goûter.

De la même manière, une « fête de fin d'année » (en juin-juillet), est l'occasion de clore ensemble l'année. C'est un rituel permettant de se séparer agréablement de façon temporaire ou définitive.

Traditionnellement, un intervenant est sollicité pour animer ces fêtes.

3.3.1.7 Les ateliers partagés

Les parents peuvent être sollicités pour animer ou participer à un atelier. Lorsque l'un des parents de la crèche est connu pour un talent de musicien par exemple, il peut être amené à intervenir lors d'un atelier ou d'une fête. Nous sollicitons également les parents d'origine étrangère pour leur demander de venir chanter des chansons dans leur langue maternelle, lire des histoires et parler de leur pays.

3.4 MODALITES DE RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS

3.4.1 Les services du Département : La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et la Maison Des Solidarités

Nous avons signé un partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile, qui réserve sur l'établissement deux places équivalent temps plein pour des familles isolées, en difficultés d'insertion sociale ou éducatives... Les différentes problématiques de ces familles font appel à une expertise en matière de développement du petit enfant. Les ressources apportées par les différents professionnels de la structure permettent de favoriser un accompagnement adapté et soutenant, répondant au plus près aux besoins spécifiques de ces familles.

Dans ce cadre, nous rencontrons l'équipe de secteur de la PMI (médecin et la directrice adjointe) tous les trimestres afin d'échanger nos observations respectives à propos des enfants confiés.

Ce travail de partenariat est très enrichissant pour les équipes. Elles apprécient beaucoup cette collaboration et cette nécessité de se remettre en question dans leurs pratiques professionnelles.

La PMI peut aussi s'associer à notre travail de réflexion autour du réaménagement des espaces, de l'accompagnement des familles, des questions autour de l'alimentation, l'allaitement, ...

Dans le cadre de l'accueil de certaines familles vulnérables, nous sommes amenés à contacter la MDS pour favoriser la cohérence du projet mis en place autour de la famille : échanges avec l'assistant(e) social(e), le(la) technicien(ne) d'intervention sociale et familiale, ...

Aussi, nous sommes amenés une fois par an, en plus de ces accueils spécifiques, à rencontrer les travailleurs sociaux de la MDS à l'occasion d'un temps de réunion.

Cette ressource nous permet de bien saisir les différents leviers que nous pouvons actionner pour orienter les familles et les aider à bénéficier d'un soutien global dans les difficultés qu'elles peuvent rencontrer.

3.4.2 La Ville de Bordeaux

La Ville de Bordeaux est un partenaire institutionnel important pour la crèche L'Oasis Pitchoun'.

Au-delà de son soutien financier, la Ville offre plusieurs services aux familles qui leur permettent d'identifier les différents modes d'accueil, de coordonner les demandes d'accueil petite enfance de la ville, de participer à des temps d'échanges en lien avec l'éveil et le développement du tout petit, de favoriser le lien entre les différentes structures, de permettre aux familles les plus démunies de s'insérer ...

Le service Modes d'Accueil Petite Enfance de la Ville par exemple est un notre unique interlocuteur pour les inscriptions des familles. Des temps d'échanges sont régulièrement proposés par les responsables de ce service afin de favoriser un accueil adapté aux familles lors des pré inscriptions réalisées en mairie. Ces permanences de pré-inscription sont assurées notamment par les directrices des différentes structures municipales et associatives bordelaises. C'est alors l'occasion de créer un lien entre les différentes structures et faciliter les échanges de pratiques, de connaissances et de projets.

Le CCAS, qui offre la domiciliation de familles en précarité sur Bordeaux, permet leur accès à notre structure. Notre collaboration avec ce service et les différentes associations partenaires de la ville, favorise l'inclusion des familles en difficultés, parfois très en marge de la société. C'est donc à travers la politique sociale de la Ville de Bordeaux que nous pouvons proposer notre accompagnement à ces familles.

3.4.3 Les partenaires culturels.

Les éducateurs de jeunes enfants entretiennent des partenariats réguliers avec la ludothèque, la bibliothèque municipale du Jardin Public, le muséum de Bordeaux et avec le Réseau Girondin (éveil culturel).

D'autres partenariats ponctuels existent avec des intervenants extérieurs comme des musiciens, une association de conteurs...

3.4.4 Les autres partenaires.

La crèche est un acteur bien repéré dans le centre de Bordeaux, et des partenariats ponctuels peuvent être créés à la demande de la crèche ou des partenaires eux-mêmes : médecins de ville, pédiatres, orthophonistes, foyer maternel, psychologue, directrice d'école maternelle, ...

CONCLUSION

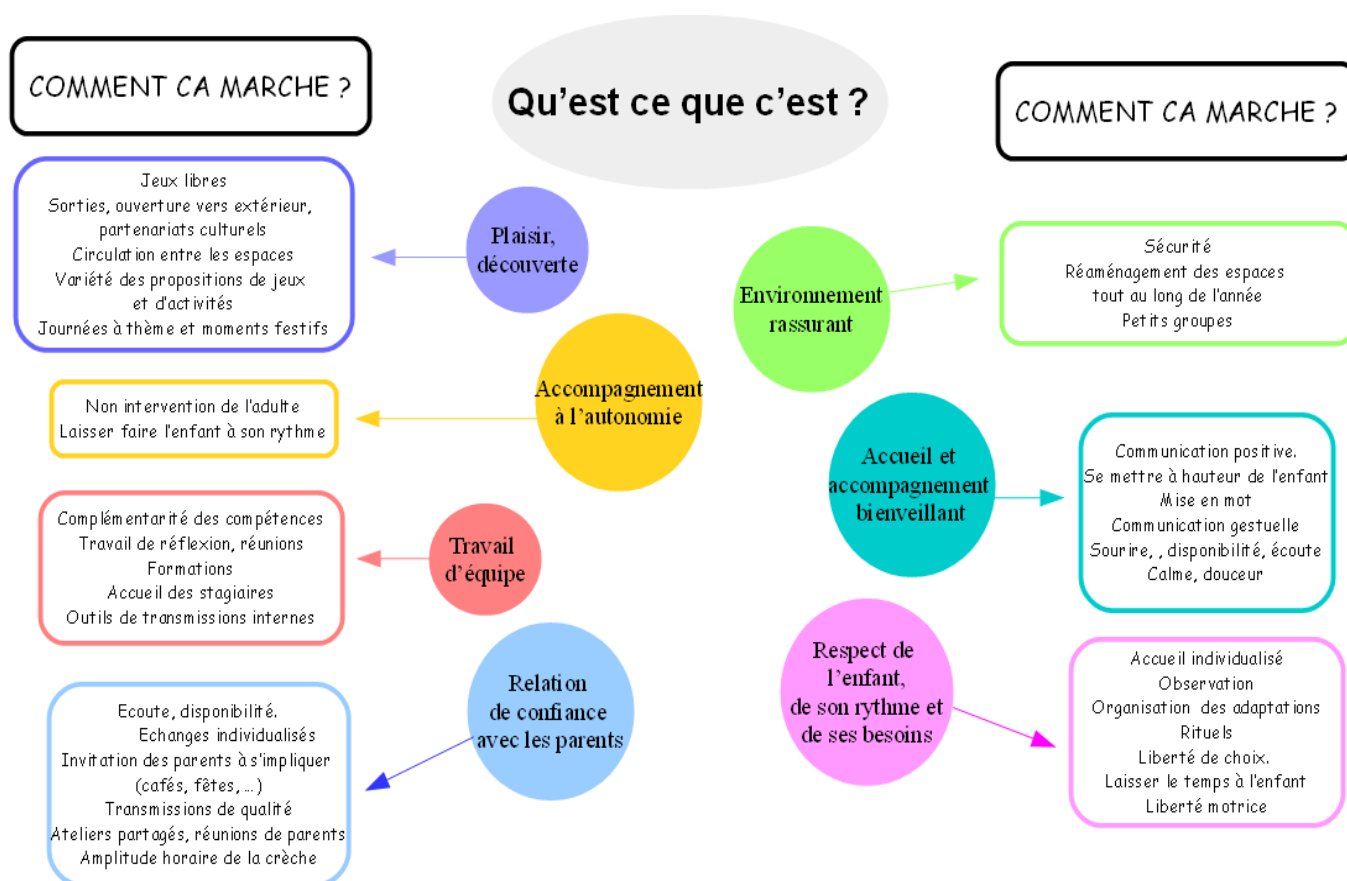
Le projet de notre crèche s'inscrit dans le projet global de l'association PITCHOUN. Nous accordons donc une place de choix aux parents, autant par la qualité de l'accueil que nous leur réservons que par les nombreuses occasions de rencontre et d'implication que nous leur offrons.

Le travail d'observation et d'écoute de l'enfant et des parents a une place prépondérante dans notre quotidien, pour comprendre où en est l'enfant dans son développement et être le plus adapté possible dans nos actions professionnelles.

Le travail en petits groupes favorise la liberté d'expression et d'initiative de l'enfant qui est au cœur de notre projet.

Annexe 1

Axes pédagogiques



Ce document est le fruit d'un travail d'équipe effectué lors de la journée pédagogique 2017. Il synthétise les axes pédagogiques mis en œuvre à PITCHOUN' Gambetta.

Annexe 2 : LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT



CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9** Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.